



Report d'activité 2023



Hautes-Alpes
le département

TABLE DES MATIÈRES

Éditoriaux	3
Les temps forts 2023	4
Les Hautes-Alpes en bref	6
Les conseillers départementaux	8
SOLIDARITÉS	
Enfance et famille	10
Protection maternelle et infantile	12
Autonomie	14
Action sociale et insertion	16
Logement	18
TERRITOIRES	
Mobilités	20
Aide aux communes	22
Développement agricole et touristique	24
Énergie, forêt, climat	26
Eau, grands sites et biodiversité	28
Bâtiments	30
Filière air et aérodromes	32
Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire	33
CULTURE	
Archives départementales	34
Bibliothèque départementale	35
Centre départemental de ressources des arts	36
Musée muséum départemental	37
JEUNESSE	
Éducation	38
Jeunesse	39
SPORTS	
Grands événements	40
Sports	41
RESSOURCES	
Numérique et usages	42
Ressources humaines	44
Finances, budget	46
Communication	47
Relation citoyenne et moyens généraux	48
Affaires juridiques et achats publics	48
ANNEXES	
Bilan financier	50
Aides aux tiers	52

ÉDITOS

C'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport d'activités 2023 des services du Département. Parce que 2023 est une année historique à plusieurs titres pour le Département des Hautes-Alpes.

2023 est l'année au cours de laquelle le Département a le plus investi de toute son histoire. 61 millions d'euros ont été engagés dans nos projets structurants pour le territoire et nos infrastructures, dont plus de 14 millions sous forme de subventions octroyées aux Collectivités haut-alpines afin qu'elles puissent développer leurs propres projets. Voilà une belle manière de faire vivre la solidarité entre nos différentes vallées et de leur permettre un développement harmonieux, en adéquation avec leurs besoins.

2023 est aussi l'année au cours de laquelle le Département n'a pas eu recours à l'emprunt ; du tout. Cette décision a été prise par l'Assemblée départementale à l'unanimité et elle a permis un désendettement de la collectivité à hauteur de 20 millions d'euros, portant le montant de la dette à 146 millions d'euros au 31 décembre. C'est également historique. Entre 2015 et 2023, le Département a réduit sa dette de 40 millions d'euros. Soit une réduction de 21 % de son encours, tout en assurant une augmentation de ses investissements de 58 % sur la même période.

2023 est encore une année où les effets des conjonctures nationale ou internationale se font ressentir dans les Hautes-Alpes. Inflation, impact sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens, tensions sur les recrutements de nos agents... le Département des Hautes-Alpes a su prendre toutes les décisions pour en limiter les effets. Les dépenses de fonctionnement – dont font partie certaines revalorisations salariales - ont augmenté en rapport, de 4,85%, en dessous de la moyenne nationale.

Ces éléments sont le fruit d'une bonne gestion du Département. Le fruit également du travail des services du Département, qui sont présents au quotidien pour faciliter la vie des Haut-Alpins et de nos nombreux visiteurs.

L'Assemblée départementale a des ambitions pour les Hautes-Alpes. Je souhaite que 2023 ne soit que le début d'une belle et grande aventure pour notre territoire ; une aventure avec les Jeux olympiques d'hiver de 2030 en perspective.

Jean-Marie Bernard

Président du Département

Rédiger son rapport d'activité, c'est prendre le temps de faire le bilan d'une année riche en événements et en réalisations. Vous découvrirez dans ce document le travail quotidien des collaboratrices et collaborateurs du Département. Je salue leur passion pour leur métier et leur dévouement au service de nos concitoyens.

Après la sécheresse exceptionnelle de 2022, nos élus avaient décrété 2023 « année de l'eau » en collaboration avec les services de l'État. La nature est venue nous rappeler la pertinence d'une réflexion sur une problématique aussi vitale avec des précipitations exceptionnelles, et des dégâts importants, à l'automne. Les participants aux Assises de l'eau ont montré la capacité de résilience, d'innovation et de solidarité de notre territoire pour surmonter les obstacles et partager équitablement l'eau entre ses différents usages.

Engager les Hautes-Alpes dans les grandes transitions, c'est une réalité concrète pour le Département en 2023 : transition économique avec son Agence de développement, transition territoriale avec son agence d'ingénierie IT05 et transition énergétique avec la nouvelle société d'économie mixte « Hautes-Alpes Énergies ».

Le Département est plus que jamais au cœur des projets du territoire. Il sera également au grand rendez-vous de 2030. En effet, l'année s'est terminée avec la possibilité, désormais très crédible, d'accueillir les Jeux Olympiques d'hiver dans les Hautes-Alpes à cette date. Ceux-ci devront être à l'image de notre montagne, sobres et durables. Ils devront profiter aux Haut-Alpins à l'avenir, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'équipements sportif ou culturels.

Jérôme Scholly

Directeur général des services



LES TEMPS FORTS 2023

Janvier



Dans la nuit du 2 au 3, 17 000 m³ de roches et autres matières végétales se décrochent de la montagne, et dévalent la pente. 400 mètres de bitume sont ensevelis sur la route du Gioberney dont 100 complètement détruits. Après une mobilisation exceptionnelle du Département, la route sera finalement ouverte avant la saison touristique.

30 mars



Le Président de la République en déplacement à Savines-le-Lac pour présenter le plan « eau » du gouvernement. Lors de la sécheresse de 2022, le lac de Serre-Ponçon était devenu l'un des symboles du manque d'eau en France. Les très faibles précipitations avaient fait baisser son niveau à un point très inquiétant.

Février



Après une année 2022 marquée par une sécheresse exceptionnelle, le Département et la préfecture décrètent 2023 « Année de l'eau ». Le 10 février, ils mobilisent les acteurs concernés par la gestion de l'eau, agriculteurs, producteurs d'énergie, professionnels du tourisme... lors des Assises de l'eau à l'Hôtel du Département.

Avril



Le Département organise, du 24 au 28 avril, la semaine des métiers du soin et de l'accompagnement. 22 % des emplois ne sont pas couverts dans les Hautes-Alpes dans ce secteur d'activité. Au programme, 4 demi-journées au contact des professionnels pour découvrir des métiers qui recrutent à Gap, Briançon, Embrun, Saint-Bonnet-en-Champsaur.

Mars



Avec 26 médailles, les producteurs Haut-Alpins battent le record de 2022 au Concours général agricole, organisé à l'occasion du Salon international de l'agriculture. Une reconnaissance de leur engagement sur le chemin de l'excellence mais aussi un gage de visibilité et de qualité pour leurs produits.

31 mai



Lors des Assises de la jeunesse, et après une vaste consultation des jeunes en 2022, le Département présente un plan de 15 actions en faveur des 11-25 ans, autour de 3 thématiques : l'engagement, l'éveil et l'avenir des jeunes.

Juin



Création de la Sem Hautes-Alpes Énergies. Avec cette nouvelle structure, le Département et ses partenaires entendent piloter des projets qui répondent aux besoins du territoire, de leur conception jusqu'à leur réalisation. Les recettes obtenues seront réinvesties localement dans de nouvelles réalisations.

Juillet



A l'occasion du Mondial de l'escalade, le nouveau mur de Briançon est inauguré. Le Département a contribué à son financement dans le cadre de son soutien aux Centres de préparation au Jeux. Ce nouvel équipement est très proche de celui qui servira de théâtre aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Juillet-Août



Le château de Montmaur, domaine départemental, accueille dans son cadre exceptionnel une nouvelle saison culturelle. Au programme des concerts gratuits, des visites, des expositions, des ateliers pour les familles et un jeu qui permet d'en apprendre beaucoup tout en s'amusant.

Septembre



Les collégiens de Laragne-Montéglin font leur rentrée scolaire et découvrent le nouveau bâtiment « Chambre ». Construit à la place d'un autre bâtiment détruit, il s'inscrit dans le programme de requalification du collège qui a été pensé pour impacter au minimum le déroulement des cours.

Novembre



Pilote de la protection de l'enfance, le Département organise du 20 au 23 novembre la semaine des droits de l'enfant : des journées d'animation (expositions, ciné-débats, spectacles) et de rencontres autour de nombreux thèmes liés aux droits des enfants. 600 d'entre eux font l'objet d'une mesure d'aide sociale à l'enfance dans les Hautes-Alpes.

Décembre



Après une première tempête le 20 octobre qui avait entraîné d'importants dégâts, des précipitations exceptionnelles occasionnent des inondations catastrophiques à Risoul, dans le Guillestrois, à Réallon et dans le Champsaur Valgaudemar. Le Département se mobilise financièrement et techniquement pour rétablir au plus vite la circulation.

Décembre



Le Comité international olympique retient la seule candidature des Alpes françaises pour l'organisation des JO 2030. Le Département des Hautes-Alpes s'est joint aux Régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes pour organiser le graal des compétitions internationales. Les stations de Serre-Chevalier et Montgenèvre accueilleront des épreuves.

31 décembre



Cyprien Sarrazin célèbre à SuperDévoluy une fin d'année exceptionnelle avec une victoire en descente à Bormio, la première pour un Français depuis Luc Alphand. Le Dévoluyard confirmera en 2024 avec un Super G à Wengen et un doublé historique en descente à Kitzbühel (photo).

LES HAUTES-ALPES

EN BREF

NOUS

5 548,7 km²
25,3 habitants par km²



140 605 habitants

- 15,6 % ont moins de 15 ans
- 13,4 % ont entre 15 et 29 ans
- 17,2 % ont entre 30 et 44 ans
- 21,1 % ont entre 45 et 59 ans
- 20,8 % ont entre 60 et 74 ans
- 11,8 % ont plus de 75 ans

(insee 2020)

65 683 ménages fiscaux

49,3 % des ménages sont imposés

(insee 2021)

138 751 logements

dont 63 329 résidences secondaires

(insee 2020)

162 communes

- 8 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération
- 15 cantons

ÉCONOMIE



Chiffre d'affaires cumulé des entreprises haut-alpines :
4,8 milliards d'euros en 2023

Taux de chômage : 6,6 %
8,2 % en région Sud Paca

(insee 4^e trimestre 2023)

58 402 emplois dont

- 4,2 % dans l'agriculture
- 5,3 % dans l'industrie
- 7,9 % dans la construction
- 43,6 % dans les commerces et services
- 38,9 % dans l'administration publique

(insee 2020)

AGRICULTURE



1 560 exploitations agricoles

La surface agricole utile représente 17 % de la superficie du Département et les alpages 43 %.

(Agrest)

Des productions végétales et animales diverses et de qualité avec 3 indications géographiques protégées (IGP) :

- l'agneau des Alpes du Sud
- la pomme des Alpes de Haute-Durance
- et les vins des Hautes-Alpes

2 en cours de labellisation :

- tomme du Champsaur
- bleu du Queyras

3^e département bio de France :

39,1 % des surfaces agricoles cultivées en bio

TOURISME



390 000 lits touristiques
18,6 millions de nuitées

1,3 milliard d'euros

de consommation touristique

Record de chiffre d'affaires touristique

Le tourisme génère :

- 35 % de la richesse locale
- 15 000 emplois
- avec une forte capacité d'entraînement sur d'autres secteurs d'activités

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

L'emploi au Département des Hautes-Alpes :

- 1 208 agents dont 194 contractuels
- 46 assistants familiaux
- 38 saisonniers en hiver
- 147 déneigeurs volontaires



Canton de Briançon 2



Claire BARNEOUD

Éric PEYTHIEU

Canton de Briançon 1



Marine MICHEL
3^e vice-présidente

Arnaud MURGIA
5^e vice-président

Canton de l'Argentière-la-Bessée



Gaëlle MOREAU

Rémi ROUX

Canton de Guillestre



Valérie
GARCIN-EYMÉOUD

Marcel CANNAT
4^e vice-président

Canton de Briançon-en-Champsaur



Patrick RICOU
1^{er} vice-président

Canton d'Embrun



Carole CHAUVET

Marc VIOSSAT
7^e vice-président

Canton de Chorges



Valérie ROSSI

Joël BONNAFFOUX

Jean-Marie BERNARD Président



Canton de Briançon-le Tallard



Jean-Baptiste
AILLAUD

- **Béatrice ALLOSLIA**, déléguée à l'enfance et à la famille
- **Claire BARNEOUD**, déléguée au logement
- **Carole CHAUVET**, déléguée à l'insertion
- **Evelyne COLONNA**, déléguée au handicap et à l'égalité entre les femmes et les hommes
- **Daniel GALLAND**, délégué aux grands événements, aux athlètes de haut-niveau, et aux relations avec le Comité départemental olympique et sportif des Hautes-Alpes
- **Valérie GARCIN-EYMÉOUD**, déléguée aux ressources humaines et à la jeunesse
- **Christian HUBAUD**, délégué à l'agriculture, aux forêts, au pastoralisme et aux circuits courts
- **Lionel PARA**, délégué aux énergies renouvelables
- **Éric PEYTHIEU**, délégué aux cycles de l'eau
- **Françoise PINET**, déléguée à la protection maternelle et infantile, à la démographie médicale et à la gestion de l'aérodrome du Chevalot
- **Joël BONNAFFOUX**, délégué au patrimoine archivistique
- **Valérie ROSSI**, déléguée à l'économie sociale et solidaire
- **Anne TRUPHEME**, déléguée au schéma départemental des enseignements artistiques

- **Patrick RICOU**, 1^{er} vice-président, en charge des finances et de l'attractivité du territoire
- **Maryvonne GRENIER**, 2^e vice-présidente, en charge de l'éducation, des collèges et de la jeunesse
- **Marine MICHEL**, 3^e vice-présidente, en charge des sports, des activités de pleine nature et de Terre de jeux
- **Marcel CANNAT**, 4^e vice-président, en charge des routes, des bâtiments départementaux, des aérodromes, des affaires militaires et de la sécurité
- **Arnaud MURGIA**, 5^e vice-président, en charge de l'aménagement du territoire et des parcs naturels
- **Ginette MOSTACHI**, 6^e vice-présidente, en charge des solidarités
- **Marc VIOSSAT**, 7^e vice-président, en charge de la transition énergétique et des mobilités alternatives
- **Bernadette SAUDEMONT**, 8^e vice-présidente, en charge de la culture, des affaires régionales et européennes et de la vie associative
- **Gérard TENOUX**, 9^e vice-président, en charge du numérique et de l'habitat

Dépenses de fonctionnement : 14,5 M€

Chiffres clés

- 692 mineurs bénéficient d'une mesure de l'Aide sociale à l'enfance, dont 352 enfants hébergés en maisons d'enfants à caractère social (Mecs) ou chez un assistant familial.
- 1 050 informations reçues par la cellule de recueil des informations préoccupantes
- 45 assistants familiaux dans les Hautes-Alpes
- 200 000 € de subventions versées à des associations qui œuvrent dans le cadre de la protection de l'enfance



Une semaine des droits de l'enfant exceptionnelle

Du 21 au 23 novembre, le Département a organisé des journées dédiées aux droits de l'enfant, à l'occasion de l'anniversaire de la signature de la Convention des droits de l'enfant de 1989, ratifiée aujourd'hui par 197 états : droit à la vie, à la santé, à l'éducation, au jeu, à la vie de famille, droit d'être protégé de la violence et de la discrimination, droit de faire entendre sa voix. Par son ampleur et sa durée, cette semaine a marqué la volonté du Département d'afficher sa position de chef de file de la protection de l'enfance et de renforcer son partenariat avec les associations mobilisées pour la défense des enfants en danger. Introduite par la réunion de la commission annuelle de l'Observatoire de la protection de l'enfance (ODPE), 24 événements se sont déroulés autour de thématiques variées telles que la prostitution des mineurs, les phénomènes de radicalisation, l'histoire de l'enfant, la culture du numérique et la parole de l'enfant.

La journée du mercredi, destinée à l'accueil des enfants avec des jeux, a proposé des conférences et ateliers d'animations autour de la prévention des accidents domestiques, grâce à une maison géante, ou la prévention des addictions au travers du développement du tout petit à l'ère du numérique. Le thème de la prostitution des mineurs a été abordé par la diffusion du film « Noémie dit oui » suivi d'un débat. Pour aborder les phénomènes de radicalisation, le Département a accueilli Latifa Ibn Ziaten, de l'Association Imad, qui est venue témoigner de son engagement contre la radicalisation depuis l'assassinat de son fils par le terroriste Mohamed Merah en 2012.

La cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip)

La transmission d'informations relatives à la situation d'un enfant peut faire cesser un mauvais traitement, une négligence, un inceste, une violence sexuelle, un harcèlement... et peut sauver la vie d'un enfant. Informer ou signaler ne relève pas de la délation : l'information a pour but premier de protéger les enfants. Le Département est chargé du recueil, du traitement et de l'évaluation des informations préoccupantes relatives aux mineurs. À réception d'une information, il s'agit de la qualifier. Si l'information est préoccupante, les professionnels d'une maison des solidarités sont mandatés pour évaluer la situation familiale et proposer une aide appropriée.

Pour accompagner au mieux, des partenariats sont instaurés avec les services de l'Éducation nationale, les services de soins et l'autorité judiciaire. La Crip participe à la réunion de rentrée des directeurs d'établissement scolaire et a récemment signé un protocole pour la création d'une Unité d'accueil pédiatrique enfance en danger (Uaped) qui a ouvert ses portes dans les locaux du Centre hospitalier des Alpes du sud (Chicas) en octobre. Le but de cette unité est d'accueillir, écouter, soigner et porter assistance aux enfants victimes de violences graves, de maltraitance, de négligences, dans un même lieu et avec du personnel formé.



SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT

©Istock

Accompagner les familles pour protéger les enfants

Les services de l'aide sociale à l'enfance mettent en œuvre diverses actions dans le cadre de la politique de l'enfance et de la famille, à des fins de prévention, de repérage des situations de danger et de protection. Les aides à domicile sont un des principaux modes d'intervention dans le cas où la santé, la sécurité, l'entretien et l'éducation d'un enfant l'exigent. Elles recouvrent différentes formes d'interventions telles que l'octroi d'aides financières, un accompagnement éducatif et/ou budgétaire ou par l'intervention de technicien au domicile.

Les professionnels des 10 maisons des solidarités (MDS) du Département accompagnent les usagers, évaluent les besoins et les demandes d'aide selon des critères d'attribution.



©Istock

Accompagner les assistants familiaux

Le Département fait de l'accompagnement des assistants familiaux une priorité afin de soutenir ces professionnels qui exercent leurs missions à domicile et au quotidien auprès des enfants protégés. Afin d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants confiés, un projet sur l'accès à la culture est mené avec les assistants familiaux. Objectif : positionner la culture au cœur de la vie quotidienne des enfants pour renforcer leur curiosité, leur construction et leur épanouissement. Ainsi, des échanges avec les directions culturelles du Département, notamment le Musée muséum, la Bibliothèque départementale et le Centre de ressources des arts (Cedra) permettent de faciliter l'accès aux activités mais aussi de bénéficier d'outils et d'une offre culturelle.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

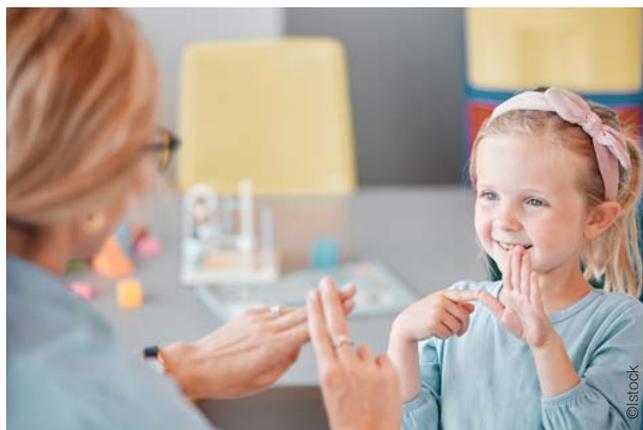
Dépenses de fonctionnement : 857 737 €

Chiffres clés

- 46 crèches permanentes pour 1 080 places d'accueil (et 31 crèches saisonnières pour 469 places)
- 20 maisons d'assistantes maternelles avec 57 professionnelles pour 212 places d'accueil
- 8 relais petite enfance
- 429 assistants maternels pour 1 370 places d'accueil (dont 1138 à domicile)

Le Département partenaire et contrôleur des établissements d'accueil

Les Départements ont la charge de délivrer les habilitations de fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance. Ainsi, le service Prévention santé et offre d'accueil (PSOA), dans le cadre des missions de protection maternelle et infantile (PMI) qu'il exerce, est à la fois un partenaire et un contrôleur des établissements d'accueil des jeunes enfants. L'année 2023 a permis la révision des procédures de surveillance et de contrôle de ces établissements. Le service PSOA intervient dans le cadre d'une visite de contrôle, à la demande d'un professionnel ou du gestionnaire, en cas de suspicion d'un danger, ou de façon inopinée afin de s'assurer des conditions de prise en charge des enfants accueillis. Les professionnels mènent leurs investigations autour de la qualité de l'accueil, de la conformité de l'équipement et des documents administratifs obligatoires. Un bilan du fonctionnement des structures a permis de caractériser une satisfaction globale relative à la qualité de l'accueil des tout-petits dans le département.



Mieux prendre en charge le handicap des enfants

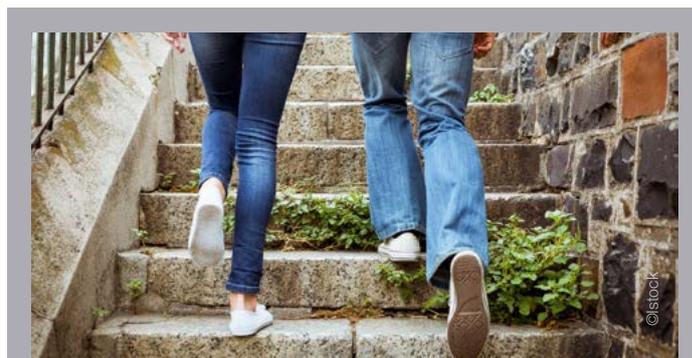
En 2023, le Département a poursuivi son accompagnement de la prise en charge du handicap pour renforcer les possibilités d'accueil des enfants de moins de 6 ans au sein des établissements d'accueil du jeune enfant des Hautes-Alpes (EAJE). Il s'est appuyé pour cela sur les compétences de l'association Dalhir (dispositif d'accompagnement du handicap vers les loisirs intégrés et réguliers). Le Dalhir, sollicité par les structures, propose une évaluation des situations et une mise en lien avec les partenaires afin d'accompagner la prise en charge des enfants porteurs de handicap. Dans le cadre d'une convention avec cette association, le Département prend en charge une partie des frais financiers liés aux moyens humains complémentaires qui seraient sollicités pour permettre l'accueil d'enfants en situation de handicap au sein des EAJE.



Accompagner les parents

Dans chaque Maison des solidarités du département (MDS), des professionnels de santé, médecins, sage femmes et puéricultrices, accueillent les usagers pour les soutenir dans leur parentalité, les aider à prendre en compte les besoins et la santé de leurs enfants. Les ateliers sont un outil adapté à cet accompagnement. Le projet « éveil et psychomotricité : 0-6 mois » est par exemple un atelier porté par la puéricultrice de la MDS de Laragne et coanimé avec une psychomotricienne. Il a permis d'informer et conseiller les jeunes parents sur l'aménagement de l'espace propice à une psychomotricité libre, sur la stimulation du tout-petit... Sur tout le territoire, les puéricultrices proposent des séances de massage des bébés qui permettent de consolider le lien parent - enfants dès la naissance, de développer les interactions précoces mais aussi de sortir les familles d'un isolement géographique, social et parfois familial.

Les professionnels de la PMI font le constat d'une utilisation exagérée des écrans par les enfants au quotidien et dès leur plus jeune âge. Cela perturbe les acquisitions des enfants, leur concentration et entraîne des troubles du langage, du comportement et de l'apprentissage... Les parents, eux-mêmes utilisateurs d'écrans, se disent dépassés. Une initiative a donc été prise en lien avec le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reapp) et la MDS de Veynes. Les professionnels de la petite enfance du Buëch Dévoluy ont élaboré un livret pédagogique à destination des parents : « Les écrans et les jeunes enfants... ce n'est pas tout le temps ! ». Celui-ci va servir de support aux professionnels, aux enseignants et aux parents pour des temps collectifs d'informations et d'échanges. Il sera distribué dans toutes les MDS.



Le Centre de santé sexuelle à l'écoute

Dans le cadre de la protection maternelle et infantile, les Départements ont pour mission d'organiser des activités de promotion en santé sexuelle ainsi que la pratique d'interruption volontaire de grossesse (IVG) par voie médicamenteuse. Ainsi, dans chaque Maison des solidarités du Département, on trouve une antenne du Centre de santé sexuelle (CSS) dont les missions principales sont la contraception, l'avortement, l'éducation à la sexualité, la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et le conseil conjugal.

En 2023, les médecins, sage femmes et conseillères conjugales du CSS ont réalisé 2000 entretiens et 900 consultations médicales autour de ces questions. 140 séances d'éducation à la sexualité ont été organisées pour des élèves de 3^e, 2nde ou 1^{ère} dans les établissements scolaires pour sensibiliser le jeune public aux questions de l'estime de soi, du respect de son corps, du consentement... Le Centre de santé sexuelle est gratuit, confidentiel, sans jugement sans tabou ni pression. Les usagers peuvent y être aidés pour prendre des décisions personnelles ou quand ils traversent un moment de vie difficile.

SOLIDARITÉS AUTONOMIE

Dépenses de fonctionnement : 47,5 M€

Chiffres clés

- plus de 19 000 Haut-Alpins ont au moins un droit ouvert à la Maison départementale de l'autonomie (MDA), dont 15 300 au titre du handicap
- 5 627 personnes ont été reçues à la MDA et 14 746 appels téléphoniques enregistrés
- La mission « Protection des majeurs vulnérables » a traité 126 signalements et accordé 328 mesures d'accompagnement social personnalisé
- 28 400 Haut-Alpins sont des proches aidants, soit une personne sur cinq



Ouverture des premiers habitats inclusifs

L'habitat inclusif est un logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Il constitue une alternative entre la vie dans un logement ordinaire et la vie collective en établissement. Les habitants partagent des espaces communs tout en bénéficiant d'espaces de vie privatifs. Le vivre ensemble est organisé par un projet de vie sociale, coconstruit par les habitants. Les 5 premiers habitats inclusifs des Hautes-Alpes ont ouvert en 2023, permettant d'accueillir 33 habitants. Le budget consacré à ce dispositif est de 79 333 €, financés à 80 % par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et 20 % par le Département. 9 autres projets sont prévus d'ici 2026 pour accueillir un total de 132 personnes.

La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Du 20 au 26 novembre, cette semaine a été inaugurée dans les locaux de la Maison départementale de l'autonomie (MDA) par une exposition de photographies consacrée à 2 photographes professionnelles en situation de handicap : Kenza Attouche et Alice Simonard. 173 personnes ont écouté à Briançon les témoignages inspirants de plusieurs personnes en situation de handicap et d'employeurs. Enfin, le Département a largement contribué à l'augmentation du nombre de duos réalisés dans les Hautes-Alpes pour l'événement national du « Duoday » (de 48 en 2022 à 86 en 2023), avec 16 duos réalisés au sein de la collectivité entre des agents et des personnes en situation de handicap.



La semaine des aidants

Du 2 au 8 octobre, la session 2023 s'est voulue culturelle : théâtre forum « Et moi, émoi » à Briançon, ciné-débat avec la projection du film « The Father » à Laragne, conférence spectacle « Le Mystère d'Aloïs » à Gap. Les 80 personnes qui ont assisté à cette dernière ont pu ressentir certains symptômes de la maladie d'Alzheimer grâce à des techniques d'illusionnisme et de mentalisme. Le tout en présence d'une interprète en langue des signes.



La MDA et les MDS mobilisent leurs partenaires pour l'évaluation

L'évaluation des demandes de compensation du handicap mobilise des compétences variées. Ainsi, 7 à 8 équipes pluridisciplinaires d'évaluation se sont réunies chaque mois dans les domaines de l'insertion professionnelle, des orientations médico-sociales, de la prestation de compensation du handicap, de l'enfance et des jeunes de 16 à 25 ans. Elles ont mobilisé les professionnels de la MDA, les opérateurs d'insertion professionnelle et les référents autonomie des Maisons des solidarités du Département, ainsi que de nombreux partenaires : service public de l'emploi, de santé au travail, établissements et services médico-sociaux, services de psychiatrie des hôpitaux, enseignants et psychologues de l'Éducation nationale, etc.

En outre, la signature de la convention entre la Carsat, la MSA et le Département est une étape supplémentaire dans l'amélioration des réponses apportées aux personnes âgées dans le cadre de leur maintien à domicile. Elle permet de faciliter la mise en place des plans d'aides individualisés (Gir) dans un principe de reconnaissance réciproque des évaluations : un plan d'aide évalué par un professionnel quel que soit l'organisme sera pris en compte par l'autre organisme compétent et peut permettre plus rapidement l'ouverture du droit des personnes.

L'accueil familial social, un autre choix de vie

Lorsque la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap rend nécessaire de repenser son lieu de vie, il est possible d'opter pour un accueil au domicile d'un accueillant familial, particulier agréé par le Département pour accueillir, contre rémunération, 1 à 3 personnes. Cet accueil peut être permanent, séquentiel ou à la journée. Le Département accompagne les 13 accueillants familiaux agréés pour une capacité d'accueil de 17 personnes. Cela se traduit par une offre de formation soutenue, un soutien technique spécifique par un travailleur social dédié et la création récente d'une subvention maximale de 7 000 € pour les travaux d'adaptation de leur logement destinés à sécuriser les conditions d'accueil.

La MDPH et l'Éducation Nationale signent une nouvelle convention

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et l'Éducation nationale (EN) ont signé une nouvelle convention afin d'impulser « l'acte II de l'école inclusive ». En effet, l'État souhaite que les enseignements scolaires soient accessibles à tous les enfants, quels que soient leurs difficultés d'apprentissage ou leur handicap. La parution de futurs textes législatifs permettra de préciser les contours de cette nouvelle collaboration. Mais, sans attendre, les services de l'EN seront sollicités en priorité en cas de situation qui demande le recours à une assistante sociale. Des psychologues scolaires feront désormais partie intégrante des équipes de la MDPH en charge de l'évaluation des besoins de l'enfant. Enfin, l'EN interpellera plus tôt dans l'année la MDPH afin que toutes les orientations scolaires soient prononcées avant la rentrée des enfants.

Dépenses de fonctionnement : 21,6 M€

- Allocation de RSA : 18,9 M€
- Programme départemental d'insertion : 950 000 €
- Emplois aidés : 900 000 €
- Dispositifs en faveur des jeunes : 185 000 €
- Contrat de Ville et associations caritatives : 71 250 €
- Stratégie de lutte contre la pauvreté : 578 400 €

Chiffres clés

- 5 012 bénéficiaires du RSA
- 1 205 bénéficiaires du RSA accompagnés par un référent unique
- 1 355 contrats d'engagements réciproques
- 152 aides financières accordées dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes
- 260 bénéficiaires du RSA en emploi au sein des structures de l'insertion par l'activité économique

Un partenariat renforcé avec la CCSS

L'année 2023, sous couvert de la révision de la convention de gestion du Revenu de solidarité active (RSA), a permis un temps de concertation entre le Département et la Caisse commune de sécurité sociale (CCSS) des Hautes-Alpes. Les champs d'intervention des 2 partenaires ont été redéfinis et précisés. Ces échanges ont abouti à une convention de gestion du RSA réactualisée pour la période 2024-2026. Des rencontres ont permis de fluidifier les échanges entre les services, de discuter des pratiques et des besoins, sur la base d'exemples concrets, avec pour principal objectif l'accès rapide au juste droit pour les bénéficiaires Haut-Alpins du RSA.

RSA : des solutions d'accompagnement diversifiées

Depuis avril 2023, de nouveaux dispositifs d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ont démarré : la mobilisation active au projet d'insertion, assuré par le Centre populaire d'enseignement, et un parcours « Mobilité code de la route » coordonné par Services conseils formations. Les porteurs de projets créateurs d'entreprise et les travailleurs non-salariés bénéficient eux aussi d'un nouveau suivi personnalisé, porté par les référents uniques My Job Entreprise et initiative. En 2023, 223 personnes ont bénéficié de cette expertise dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Lutte contre la pauvreté et accès à l'emploi 2019-2023

En 2019, le Département des Hautes-Alpes et l'État avaient signé la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté, avec pour objectifs communs de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active ainsi que le travail social au service de toutes les familles. En 2023, 11 actions ont été mises en œuvre et un budget de 521 947 € a été engagé. 800 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés dans ce cadre.

2023 a constitué une année de transition avant le démarrage des nouveaux pactes locaux de solidarités en 2024 et a préparé le lancement de chantiers parallèles tels que la loi pour le plein emploi et la réforme France Travail.



© iStock

Le déploiement du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)

Améliorer la qualité de l'accompagnement des publics en difficulté d'accès à l'emploi, tel est l'engagement des 54 acteurs composant le SPIE des Hautes-Alpes. Pour agir ensemble, il est important de se rencontrer et de construire des passerelles pour faciliter l'insertion et limiter les ruptures de parcours des publics les plus fragiles. C'est porté par cette ambition que le Département, chef de file du SPIE, a organisé une série de rencontres innovantes et territorialisées. En mobilisant les moyens du SPIE, les acteurs de terrain ont créé des dynamiques locales répondant aux besoins spécifiques de leur population. Un guide de l'accompagnement a notamment été réalisé suite à ces rencontres.



La Petite Ourse (Gap)

De nouvelles actions en faveur de l'insertion par l'activité économique

En 2023, le Département des Hautes-Alpes a intensifié sa politique de soutien en faveur des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) avec la mise en place de nouveaux dispositifs. Le CDDI 8h00, contrat à durée déterminée d'insertion, a favorisé la remobilisation vers l'emploi d'une vingtaine de personnes.

Le Département a également participé au financement de navettes, mises en place par l'entreprise de travail temporaire d'insertion Humany's, permettant à une cinquantaine de salariés en insertion de se rendre sur leur lieu de travail.

En complément, le Département a soutenu le développement de la ressourcerie de Pralong à Embrun ainsi que celui de l'association la Petite Ourse à Gap.

Enfin, il a organisé régulièrement des journées portes ouvertes au sein des 10 chantiers d'insertion des Hautes-Alpes.

SOLIDARITÉS LOGEMENT

Dépenses d'investissement : 543 779 €
(logements propriétaires occupants et communaux)

Chiffres clés

- 111 logements rénovés (82 de propriétaires occupants et 29 loués)
- 1 048 aides accordées dans le cadre du Fonds de solidarité pour le logement (FSL)
- 337 021 € d'aides accordées sous forme de secours FSL et 74 914 € sous forme de prêts
- 51 630 € de budget FSL consacrés à l'accompagnement social

Le soutien à la rénovation des logements

Le dispositif « logements communaux », destiné aux collectivités de moins de 2 000 habitants, a mobilisé 345 678 € de subventions accordées à 10 communes pour la rénovation de 29 logements, générant plus de 3,7 M€ de travaux.

Pour le parc privé, le Département a financé la réhabilitation de 82 logements à hauteur de 198 101 € :

- 158 101 € dans le cadre du programme départemental Pig+ (2022-2025), destiné aux propriétaires éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour améliorer le confort énergétique et favoriser le maintien à domicile des occupants âgés ou en situation de handicap ;
- 40 000 € dans le cadre du dispositif « rénovation énergétique de logements individuels », destiné aux propriétaires non éligibles aux aides Anah.



Accompagner les projets de rénovation

La Maison de l'habitat a poursuivi en 2023 ses missions d'accueil, d'information et d'accompagnement des usagers dans leurs projets de rénovation. Désormais connue des Haut-Alpins, elle dispense des conseils neutres, gratuits et personnalisés dans les domaines techniques, financiers et juridiques. Elle regroupe sous un même toit, les conseillers du Département, de l'Adil, du Soliha, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et de la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Plus de 4 680 personnes ont contacté la Maison de l'habitat en 2023 et plus de 2 800 ont bénéficié d'un rendez-vous pour leurs projets de travaux, à Gap et à Briançon, lors de permanences délocalisées sur l'ensemble du département ou encore lors de forums ou salons.



Faire face à la hausse du coût de l'énergie et de l'alimentaire

Alors que le nombre de dossiers instruits est en légère baisse en 2023, le montant global engagé pour l'attribution d'aides à l'accès et au maintien dans le logement augmente de 5 % par rapport à 2022. En 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,9 % en moyenne en France. Il s'agit du second taux d'inflation le plus élevé depuis 1991 après 2022 (+5,2 %). La forte hausse des coûts de l'énergie poursuit son ascension et les prix des produits alimentaires ont également fortement contribué à cette inflation.



Des évolutions pour renforcer l'aide au logement

Le montant des aides moyennes a augmenté de 9 % en une année. Sur la même période, les montants des dettes de loyers et d'énergies se sont considérablement accrus. Pour y remédier, le dispositif du Fonds de solidarité pour le logement s'est adapté en faisant évoluer son règlement intérieur avec une revalorisation des plafonds de ressources, alignés sur le montant du minima social le plus élevé (Allocation adultes handicapés) et la possibilité de doubler l'aide aux impayés de loyers en cumulant un secours et un prêt respectivement plafonnés à 800 €. De plus, le fournisseur d'énergie Total Energie s'ajoute aux 3 autres partenaires que sont EDF, Engie et Energie Développement Services du Briançonnais (EDSB).

TERRITOIRES MOBILITÉS

Dépenses d'investissement : 31,6 M€

- dont 2,5 M€ pour la RD 1075
- 2,5 M€ pour le plan vélo

Dépenses de fonctionnement : 4,5 M€ dont 740 000 € en viabilité hivernale et 680 000 € en entretien de voirie ; 2,3 M€ pour le fonctionnement de la flotte de matériel

Chiffres clés

- 11 M€ de crédits en revêtements routiers pour 59 km de chaussées revêtues
- 3,1 M€ pour traiter les risques naturels (chutes de blocs, glissement de terrain, etc.)
- 3 M€ consacrés aux ouvrages d'art (réparation et entretien courant).
- 235 000 heures de travail pour l'exploitation des 1 926 km de routes départementales



Approbation du Schéma directeur d'aménagement cyclable (Sdac)

En décembre, l'Assemblée départementale a adopté le Sdac et ses deux grandes ambitions : rendre possible le report modal de la voiture vers le vélo par la pratique quotidienne (en ciblant les trajets du quotidien de moins de 15 km) et accroître l'attractivité touristique du territoire en accompagnant la pratique du vélo de découverte (touristique, loisir et sportif). Ces 2 axes de développement de la pratique cyclable se traduiront à terme par l'aménagement de 400 kilomètres d'aménagements cyclables, dont la moitié sous maîtrise d'ouvrage du Département, qui répondront aux exigences que le Département s'est fixé dans le cadre d'un guide opérationnel. La collectivité a également validé un plan d'accompagnement à la pratique cyclable, document composé de 10 fiches-actions à conduire avec l'ensemble des partenaires.



Des intempéries exceptionnelles

Le département a subi deux événements climatiques majeurs : la tempête Aline en septembre et une nouvelle tempête début décembre. Ils ont occasionné des dégâts très significatifs sur les routes départementales, avec plus de 50 sites distincts impactés. Les travaux d'urgence permettant une remise en circulation dans de bonnes conditions de sécurité ont été engagés au plus vite à chaque fois.

Pour certaines opérations plus délicates, comme l'accès à la station de Risoul, une remise en circulation provisoire a été réalisée. En effet, la remise en circulation définitive nécessitait des études approfondies. Également, des procédures environnementales liées à la loi sur l'eau ont été menées ou sont en cours avec l'État pour l'ensemble des travaux en rivière : érosion de berges et dégâts sur des ponts.

Les travaux sur les routes départementales s'élèvent à 12 M€ TTC, avec pour certains un achèvement prévu fin 2024 voire en 2025.

Par ailleurs, le Département s'est engagé à aider les communes sinistrées au titre de la solidarité du territoire. Une trentaine de dossiers a pu ainsi bénéficier de cette solidarité pour un peu moins d'un million d'euros. D'autres dossiers sont en instruction et donneront lieu à une aide en 2024.



©Jean-Luc Armand

Travaux de sécurisation dans le tunnel des Ardoisières

Travaux préparatoires pour la galerie de la Marionnaise

L'année 2023 marque une étape importante dans l'opération de reconstruction de la galerie de la Marionnaise, implantée à quelques mètres du col du Lautaret. L'état alarmant de la structure de l'ouvrage nécessitait d'engager une reconstruction au plus vite. Pour un ouvrage d'une telle ampleur et à fort enjeu, une procédure particulière de marché public dite de « conception – réalisation » a été enclenchée. Après une période de consultation étalée sur une année, le marché public a été notifié en avril. Dans la foulée, les études détaillées ont été commandées et les procédures réglementaires engagées pour une réalisation des travaux d'avril 2024 à novembre 2025.

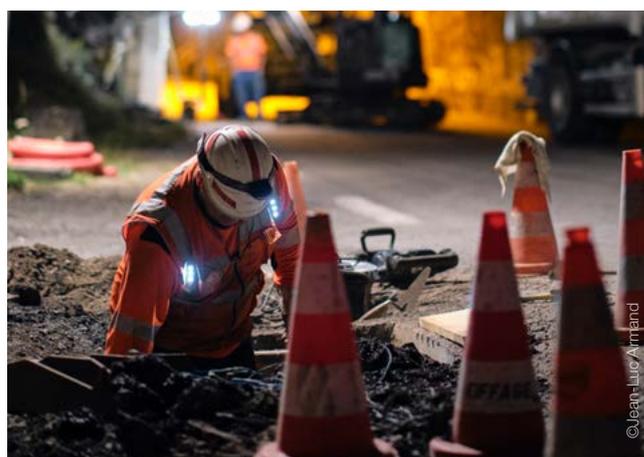
Le futur ouvrage disposera de nombreux équipements de sécurité en tunnel, intégrera une bande cyclable montante et offrira une intégration paysagère harmonieuse en cohérence avec le grand site du col du Lautaret.

Du nouveau sur la flotte de matériel

Le Département a modernisé en 2023 son matériel pour l'entretien et l'exploitation des routes départementale, avec l'acquisition de matériels spécifiques en 2023 :

- Un chasse-neige de type Unimog, pour environ 500 000 €, remarquable pour sa polyvalence et sa maniabilité ;
- 3 tracteurs polyvalents, pour un montant d'environ 680 000 €, qui permettront aux équipes du Département de réaliser, avec le même véhicule, le fauchage en été et le déneigement en hiver.

Autre acquisition notable pour les agents de la collectivité, le renouvellement des vélos à assistance électrique : 20 nouveaux vélos ont été répartis sur différents sites de travail, utilisables pour les réunions de proximité.



©Jean-Luc Armand

Sécuriser les tunnels du Grand Clôt et des Ardoisières

Le Département poursuit son effort sur la sécurisation de ses longs et anciens tunnels routiers. Après le tunnel des Roches Violettes, dans les gorges du Guil, ce sont les deux tunnels situés sur la RD 1091, de part et d'autre de La Grave, qui ont fait l'objet de travaux. Le Grand Clôt et les Ardoisières, construits pour partie au 19^e siècle, méritaient un rajeunissement de l'éclairage comme un renforcement de tous les dispositifs de sécurité.

Ces travaux ont été menés en 2023 pour un montant de 2 M€. Parallèlement, l'ensemble des procédures sur incident ou accident a été revu et formalisé avec notamment les forces de l'ordre et le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis).

TERRITOIRES AIDE AUX COMMUNES

Dépenses d'investissement : 23,4 M€
Dépenses de fonctionnement : 766 233 €

Chiffres clés

- 589 subventions d'investissement attribuées
- 152 subventions de fonctionnement attribuées
- 131,9 M€ de travaux générés



Agir pour l'attractivité des Hautes-Alpes

Pour renforcer l'attractivité touristique, culturelle, sportive et patrimoniale du département, 73 opérations ont été votées représentant un montant global de 8,74 M€ de subventions et 40,5 M€ de travaux. Ces opérations concernent aussi bien la population résidentielle que touristique.

Au-delà de l'accompagnement des stations de ski pour améliorer leurs équipements liés à la pratique du ski alpin et nordique, le Département a placé l'aménagement durable des cœurs de station et la diversification hiver / été parmi ses priorités.

L'enveloppe « attractivité du territoire » a permis de financer en 2023 la construction d'un refuge de montagne ainsi que des opérations de conservation et de valorisation de petits patrimoines ruraux.



Skate park indoor Briançon



Réhabilitation de l'ancienne coopérative vinicole de Théus

Les thématiques prioritaires

Le Département a mobilisé, en plus de l'attractivité du territoire, 10,6 M€ et financé 212 opérations au profit des communes et de leurs groupements :

- 107 opérations (plus de 4 M€) pour sécuriser et économiser la ressource en eau potable, préserver les milieux et améliorer les systèmes d'assainissement ;
- 31 (plus de 4 M€) pour assurer le soutien aux services publics à vocations sociales et culturelles, destinés aux populations résidentes ;
- 59 (2,4 M€) pour promouvoir la politique départementale en matière d'économie d'énergie, d'utilisation de matériaux locaux, le développement des énergies renouvelables et le soutien à la filière bois ;
- 15 (193 000 €) pour limiter la vulnérabilité des collectivités face aux risques naturels majeurs.



La nouvelle mairie et salle multi-activités de Buisson

La solidarité avec les territoires

La solidarité avec les territoires est une compétence départementale au regard de la loi NOTRe, déclinée notamment dans les Hautes-Alpes au travers de 2 enveloppes budgétaires : les enveloppes cantonales d'investissement et la solidarité. Cette compétence a été augmentée en 2023 d'une enveloppe exceptionnelle de 500 000 € pour des travaux touchant le patrimoine routier des communes. Cette politique a permis de financer 292 opérations pour des travaux d'urgence, de rénovation de bâtiments communaux, d'entretien de voiries communales, l'acquisition de matériel ou de véhicules, et tout autre projet, porté par des communes ou leurs groupements, n'entrant pas dans une des thématiques prioritaires. Près de 3,6 M€ ont été mobilisés représentant plus de 13,2 M€ de travaux.

Le programme « Petites villes de demain » (2021-2026)

Instrument de l'État au service du Plan de relance pour redynamiser les petites villes rurales, le programme « Petites villes de demain » permet de financer les études des communes lauréates engagées dans la mise en œuvre d'un projet de territoire et d'une stratégie de revitalisation. En 2023, 2 nouvelles études dont le coût prévisionnel est estimé à 53 270 € HT ont été financées à hauteur de 26 635 €. Depuis le début du programme, ce sont 18 études qui ont été financées à hauteur de 315 508 €. Pour rappel, le Département est l'interlocuteur de proximité des 11 villes lauréates et assure à ce titre, pour le compte de la Banque des Territoires, le rôle de guichet unique des demandes de subventions pour le financement de leurs études stratégiques.

Aide aux associations

Le Département apporte son soutien aux associations qui œuvrent dans des domaines variés tels que le sport, la culture, la solidarité, la petite enfance... et contribuent au développement de la vie locale. Subventions de fonctionnement : plus de 4,9 M € ont été votés pour soutenir 927 actions. 260 ont bénéficié de subventions au titre des enveloppes cantonales. Subventions d'investissement : 155 opérations dont le coût représente plus de 1,1 M € ont été subventionnées au titre du dispositif « Vie associative investissement » doté de 400 000 €, à destination des associations relevant notamment du sport et de la culture. En application du règlement des aides aux tiers, 3 opérations ont été subventionnées pour un montant de 27 656 € au titre des enveloppes cantonales.

TERRITOIRES DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET TOURISTIQUE

Dépenses d'investissement : 7 061 198 €
Dépenses de fonctionnement : 2 849 202 €

Chiffres clés

- 3^e département bio de France
- 5^e gisement d'énergie renouvelable d'Europe
- 390 000 lits touristiques
- 18,6 millions de nuitées
- Agence de développement : 3,6 M€ de budget dont 2,3 M€ de subventions du Département



L'irrigation agricole des vergers de la Durance, au cœur des Assises de l'eau

2023 année de l'eau

S'il est un enjeu de taille pour les décennies à venir, c'est bien celui de la gestion de la ressource en eau. Ce n'est pas un hasard si le Président de la République a choisi les Hautes-Alpes pour présenter les 53 mesures du plan « eau » du Gouvernement au printemps dernier. Cette année, tous les usagers de l'eau des Hautes-Alpes se sont mobilisés à l'occasion des Assises de l'eau, organisées par le Département et la Préfecture, afin d'élaborer un plan d'actions concerté autour de thématiques avec des enjeux impactant, notamment autour du tourisme et de l'agriculture.



L'opération « Grands cols » s'accélère

En 2023, 5 cols étaient concernés par des travaux et études. Au col d'Izoard, le chantier s'est poursuivi avec la finalisation des parkings et cheminements piétons, la renaturation, la construction de toilettes sèches et d'un bâtiment commercial. Au Lautaret, les travaux ont consisté en la réalisation de 250 m² de pavage maçonné autour du Café de la ferme. Au col du Noyer, les travaux entrepris fin août ont permis de renaturer le site avec le déplacement d'espèces protégées, de terrasser et combler la carrière, de livrer la zone de stationnement et les toilettes sèches. Les travaux y reprendront au printemps 2024 pour une inauguration avant le passage du Tour de France cycliste. Pour le col Agnel, un avant-projet a été validé en septembre 2023. Ce col étant frontalier, les élus italiens de Cuneo et de la commune de Pontechianale ont été associés à l'opération.

La taxe de séjour, des moyens supplémentaires

Le Département des Hautes-Alpes a décidé en 2023 d'instaurer la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour. Son application est entrée en vigueur en janvier 2024 au taux de 10 % fixé par la Loi. Cette taxe additionnelle est payée par les touristes et prélevée selon les mêmes modalités que la taxe de séjour à laquelle elle s'ajoute. L'intégralité du produit perçu est reversée à l'Agence de développement. Il s'agit d'un budget supplémentaire, estimé à 640 K€ par an, dédié à des actions de promotion nouvelles décidées en lien avec les professionnels du tourisme, ainsi qu'à un plan d'accompagnement des territoires pour optimiser la collecte de la taxe de séjour.



Transats au col d'Izoard



Des clientèles touristiques renouvelées

Les Hautes-Alpes ont enregistré une hausse continue de la fréquentation touristique depuis 2015 (hors Covid). Si le positionnement très nature de la destination répond parfaitement aux attentes du moment, les efforts collectifs pour améliorer l'offre et promouvoir le territoire portent leurs fruits. En 2023, les clientèles des Hautes-Alpes sont toujours plus nombreuses, plus internationales (22,5%), plus jeunes (34% de moins de 34 ans), plus diverses (de par la large gamme d'hébergements et la montée en qualité). Des clientèles qui plébiscitent le ski l'hiver (82% des clients pratiquent occasionnellement) et les activités de pleine nature au printemps, en été et en automne : 55,6% pratiquent la baignade (lacs, plans d'eau, rivières, etc.), 55,2% la balade, 49,7% la randonnée (plus d'1h de marche), 28,6% le vélo (VTT ou cyclo), 12,5% la grimpe (alpinisme ou escalade), 10,4% l'eau vive et 2,8% les loisirs aériens.

Source : BVA/CRT/Addet



Conférence de presse au Département après l'annonce du CIO de retenir les Alpes françaises seules en dialogue ciblé

Les JO d'hiver 2030, une chance historique

En 2023, la candidature des Alpes françaises portée par les Comités sportifs olympiques et paralympiques français et les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, a pris corps. À l'initiative de Renaud Muselier, les Hautes-Alpes sont au cœur du projet. Le Briançonnais pourrait se voir attribuer un village olympique à Briançon et deux sites de compétition à Serre-Chevalier et Montgenèvre pour l'organisation de 26 courses de ski acrobatique et de snowboard (hommes et femmes, olympiques et paralympiques). Le Département et l'Agence de développement se sont mobilisés pour construire cette candidature et entrevoir un héritage sportif et économique (notamment au travers des infrastructures de transport) à la hauteur des enjeux. Fin 2023, les Alpes françaises restaient seules en lice. Décision finale le 24 juillet 2024.

TERRITOIRES ENERGIE, FORÊT, CLIMAT

Dépenses d'investissement : 3,6 M€
Dépenses de fonctionnement : 105 000 €

Chiffres clés

- 3,6 M€, le montant de la capitalisation des 10 membres fondateurs de la « Sem Energie 05 »
- 50, le nombre de participants aux ateliers des Assises de l'eau sur la thématique « production d'hydroélectricité »
- 3,8 GWh, la production électrique de l'ensemble des installations de « PV aérodromes 05 », l'équivalent de la consommation de 1 200 foyers hors chauffage
- 430 000 €, le montant des aides du programme Actee

Un colloque sur les enjeux et opportunités du solaire photovoltaïque pour les collectivités

La remise des grands prix départementaux de la construction et de l'aménagement durable, qui met en lumière des projets vertueux visant l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone du territoire, a été précédé d'un colloque dédié au photovoltaïque. Il a été pensé pour apporter des réponses concrètes aux collectivités souhaitant initier des projets. Plusieurs témoignages d'experts et des retours d'expériences d'élus ont permis d'aborder successivement l'état des lieux de la filière en France, l'autoconsommation, l'agrivoltaïsme et les possibles implications des collectivités afin d'optimiser les retombées directes et indirectes des projets pour les Hautes-Alpes.

Un projet d'installation photovoltaïque sur une réserve d'eau d'irrigation

Afin de répondre aux difficultés de raréfaction de la ressource en eau, l'Association syndicale autorisée (Asa) d'Aspremont s'est engagée en 2019 dans un projet de création d'une réserve de stockage d'eau indispensable à la pérennisation de l'agriculture sur ce territoire. Au-delà de sa complexité technique, la principale difficulté a été d'anticiper la question de l'autofinancement du projet, en complément des potentiels fonds européens. L'Asa a envisagé de couvrir la surface de la réserve par des panneaux photovoltaïques. Elle a fait appel à IT05 pour conduire le recrutement d'un développeur. La production totale d'électricité permettra de fournir l'équivalent d'un millier de foyers hors chauffage.

Contrat d'objectif de production de chaleur renouvelable entre le Département et l'Ademe

Initié en 2016 et renouvelé en 2021, ce contrat passé entre l'Ademe (Agence de transition écologique) et le Département des Hautes-Alpes, a comme principal atout de proposer un accompagnement couvrant toutes les facettes d'un projet pour les tiers autres que les particuliers. Il vise à dynamiser le développement de projets de production de chaleur à partir de la biomasse, du solaire, de la géothermie et de la récupération de chaleur sur des processus industriels. Le Département et IT 05 ont assuré la gestion des subventions et proposé l'ingénierie. Les objectifs quantitatifs et qualitatifs de ce contrat qui s'est achevé en 2023 ont largement été atteints.

Méthanisation et réseau de chaleur de Saint-Bonnet-en-Champsaur

La zone géographique autour de la commune de Saint-Bonnet dispose d'un nombre important de fermes laitières. Ce territoire est donc particulièrement propice à l'engagement d'une réflexion sur la création d'une unité de méthanisation issue majoritairement d'effluents d'élevages. La méthanisation est une filière qui concentre de nombreux intérêts énergétiques et environnementaux. Les collectivités locales concernées se sont saisies de ce sujet. Avec l'appui d'IT05, elles ont réalisé une étude de faisabilité dans laquelle les agriculteurs se sont largement impliqués. Si le projet se concrétise il pourrait permettre de chauffer le collège de cette commune.



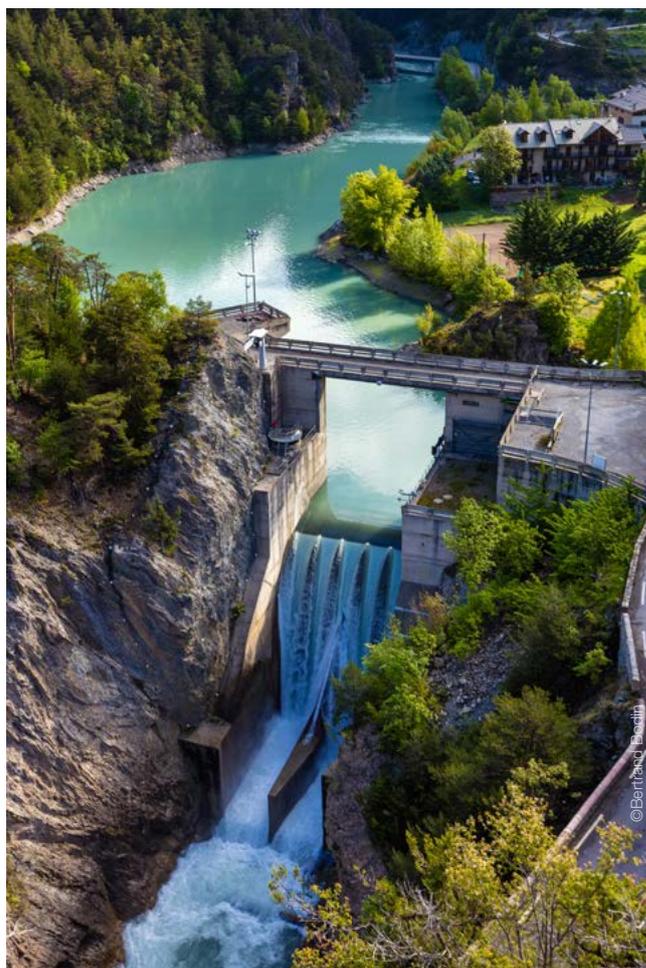
Installation photovoltaïque flottante (Asa d'Aspremont)

Vers un nouveau programme Actee

Le premier programme d'Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique (Actee) a permis à 34 collectivités d'être financées pour réaliser des actions préalables et indispensables à des travaux de rénovation thermique de bâtiments. Cela s'est concrétisé par la réalisation d'audits énergétiques, d'études spécifiques, de maîtrise d'œuvre et de recrutements de techniciens. Le Département a assuré la coordination administrative et financière de ce programme qui s'est achevé en décembre 2023. IT05 a été la « cheville ouvrière » technique en proposant un accompagnement personnalisé aux collectivités. Fort de cette réussite, le Département projette de recandidater à un prochain appel à manifestation d'intérêt lancé par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Assises de l'eau : zoom sur l'atelier « concilier production d'énergie et protection des milieux »

Lors du lancement des Assises de l'eau, 5 thématiques ont été retenues. L'une d'entre elle concerne la production d'électricité à partir de microcentrales. L'enjeu principal, identifié dès le début du processus d'élaboration des fiches d'actions, a été d'engager une réflexion pour inverser le mode de développement de l'hydroélectricité qui est aujourd'hui majoritairement laissée à la libre appréciation des opérateurs énergétiques. Une concertation a été engagée avec les 4 principales entités concernées par ce type de projet : les fédérations de pêche et de canoë-kayak, la Société alpine de protection de la nature ainsi qu'une association défendant les intérêts des producteurs. Cette démarche a permis de trouver des consensus permettant d'envisager la possibilité de développer de nouveaux projets. Il en découle un fil conducteur de la prise en compte du multi-usages dès l'émergence d'un projet pour donner aux collectivités locales et décideurs les outils nécessaires leur permettant d'aménager leur territoire.



TERRITOIRES EAU, GRANDS SITES ET BIODIVERSITÉ

Eau

- Dépenses d'investissement : eau 3,9 M€ / grands sites et biodiversité 320 000 €
- Dépenses de fonctionnement : eau 200 000 € / grands sites et biodiversité 230 000 €

Chiffres clés

- 103 dossiers financés pour des opérations relatives à l'alimentation en eau potable (66) et l'assainissement collectif (37)
- 3 « Grands cols » en travaux : Lautaret, Izoard et Noyer
- Fréquentation du site internet Alpesrando multipliée par 20



Finalisation de la refonte du Pdesi

Lancé en 2022, le nouveau Plan départemental des espaces sites et itinéraires (Pdesi) répond au principe selon lequel les pratiquants, la pratique et le milieu de pratique constituent un écosystème dont l'équilibre est le principal objectif. Sur ce principe de représentativité, une nouvelle gouvernance est proposée au printemps 2023. Le nouveau plan est adopté par l'Assemblée départementale en septembre. Il va accompagner la montée et le maintien en qualité des sites de pratiques de sports de nature par la mise en place d'un outil d'évaluation associé pour chaque site.

Alpesrando.net, une plateforme en plein essor

Le site départemental a connu en 2023 une très nette hausse de fréquentation, résultat d'une attention toute particulière apportée à l'amélioration de son référencement. Le nombre moyen de visites mensuelles est ainsi passé de 106 en 2022 à 2 300 en 2023 avec un pic à 3 600 durant la saison estivale. De plus, grâce à un nouveau widget, les bases d'AlpesRando sont directement diffusables dans les sites des offices de tourisme. Le nombre d'itinéraires remontant sur AlpesRando était, en octobre 2023, de 707 contre 616 en mai 2023.

Les Assises de l'eau

Acteurs et usagers de l'eau ont été conviés en février aux Assises de l'eau pour dresser le bilan de la sécheresse 2022 et préparer un plan de résilience qui permettra de faire face aux futures situations de crises. L'occasion de présenter les effets du changement climatique sur la ressource en eau et d'aborder, dans le cadre d'ateliers de concertation, 5 thématiques : eau-potable, hydraulique agricole, énergie, Gemapi et tourisme. Ces ateliers, réunis à plusieurs reprises au cours de l'année 2023, ont permis d'établir un plan d'action opérationnel dont la restitution a eu lieu lors des Assises de l'eau du 5 avril 2024.

Des études de fréquentation des sites pour assurer une qualité de pratique des sports de nature

La fréquentation d'un site de pratique de sports de nature est un indicateur indispensable d'aide à la décision pour son aménagement et la communication sur place. Dans ce but, et pour accompagner les gestionnaires de sites, le Département s'est doté d'une vingtaine d'éco-compteurs. Les relevés, couplés aux données issues d'Outdoorvision (plateforme agréant les tracés GPS des objets connectés des pratiquants de sports de nature) ont permis à IT05 de réaliser des études de fréquentation pour accompagner les collectivités dans leurs projets de développement maîtrisé des sports de nature.



Opération de marquage de poissons dans le Petit-Buëch en collaboration avec la Fédération de pêche et l'Office français de la biodiversité

Assistance des communes en matière d'eau potable

Les techniciens du Département en charge du Service d'assistance technique à l'eau potable (Satep) sont amenés, dans le cadre de l'accompagnement des communes, à réaliser des diagnostics d'ouvrages de production et d'adduction d'eau. Objectif : définir les investissements nécessaires pour améliorer la qualité de l'eau et préserver la ressource. En 2023, 34 diagnostics ont été effectués. Ainsi, la commune de Ribeyret a bénéficié de l'appui d'IT05 pour la réalisation d'une étude hydrogéologique, préalable à son projet de remise en service d'une source vulnérable. Une mission similaire a été menée sur la commune de Mont-Dauphin dont les travaux de réfection du captage de la Loubatière débuteront en 2024.

Du génie végétal pour protéger les routes

Les techniciens rivières du service Eau ont été fortement mobilisés lors des épisodes de crues survenus fin 2023. Ils ont apporté leurs expertises en matière de restauration écologique des cours d'eau, dans le cadre des travaux d'urgences nécessaires au rétablissement des axes routiers. Ces crues ont confirmé la pertinence d'aller vers des solutions de protection de berges basées sur le génie végétal lorsque les conditions le permettent. Les ouvrages réalisés ces dernières années grâce à ces techniques se sont en effet parfaitement comportés face à ces événements. Plus économiques et propices à la restauration des fonctions écologiques des berges, ces ouvrages seront prochainement étudiés dans le cadre de thèses encadrées par l'Inrae.



Protection de berge sur la Séveraisse, avec reprise d'une bouture de saule

Étanchéification du lac de Barbeyroux et conversion à l'aspersion

L'Association syndicale autorisée (Asa) du Rocher Roux a fait appel en 2023 à IT05 pour l'accompagner dans son projet de modernisation de ses ouvrages d'irrigation sur la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur. IT05 l'a ainsi assisté pour le recrutement d'un maître d'œuvre, le suivi les études et la consultation des entreprises de travaux. Une des berges du lac de Barbeyroux présentait des fuites importantes, limitant les capacités de stockage de la retenue. Les berges ont été terrassées en pente douce puis étanchéifiées grâce à la pose d'une géomembrane étanche. Le tout a été recouvert de matériaux locaux afin de préserver l'aspect visuel du site.



TERRITOIRES BÂTIMENTS

Dépenses d'investissement : 13,4 M€ dont 2,9 M€ dans les collèges
Dépenses de fonctionnement : 1,3 M€ dont 450 000 € dans les collèges

Chiffres clés

- 115 sites en gestion
- 145 000 m² de planchers
- 542 bons de commandes émis
- 18 consultations formalisées dont 9 gérées directement par la direction



Un nouveau bâtiment au collège de Laragne

Les élèves du collège de Laragne ont fait leur rentrée des classes en septembre 2023 dans le nouveau bâtiment Chabre et son extension, équipé de nouveaux mobiliers et matériels pédagogiques, vidéoprojecteurs et tableaux numériques. Cette nouvelle configuration a permis de libérer le bâtiment Ceüse pour y engager des travaux de restructuration, deuxième phase du programme de réhabilitation de l'établissement. Les nouveaux locaux mis à disposition du collège comprennent, outre les salles de classes banalisées et spécialisées, un centre de documentation et d'information provisoire, les locaux de l'administration, un local d'archives et un logement de fonction. Ils permettent le maintien du fonctionnement de l'établissement, certes contraint, sans pénaliser les programmes et contenus pédagogiques.

Exploitation et gestion des bâtiments

Le Département exploite un patrimoine bâti hétéroclite et dans plusieurs configurations : propriétaire occupant, occupant locataire ou propriétaire bailleur. Il en assure le bon fonctionnement, la maintenance et le maintien en exploitation pour répondre aux besoins du large domaine d'activité couvert par la collectivité.

Ces bâtiments, soumis au code du travail et pour certains accueillant du public, nécessitent de nombreux contrôles réglementaires. Ainsi, 56 sites ont été contrôlés pour leurs installations électriques, 1 040 extincteurs, 15 ascenseurs, 8 installations au gaz.

Le nettoyage a représenté une dépense de 429 000 €.

Le nouveau bâtiment des Archives départementales

Le chantier de restructuration-extension du bâtiment des Archives s'est concrétisé durant l'année 2023 qui a vu l'ensemble de sa structure érigée, le volume construit sur 6 étages marquant significativement le paysage du quartier. Cette opération majeure, d'un montant de 12,4 M€, dotera le territoire d'un outil moderne et adapté à ses besoins. L'ensemble des espaces d'accueil, les locaux techniques et administratifs, le logement du gardien ont été entièrement redimensionnés et réaménagés pour optimiser et sécuriser le fonctionnement du site. La capacité de stockage est portée de 12 à 22 km linéaires, permettant le rapatriement des fonds actuellement stockés en Isère et créant une réserve des fonds attendus pour les 30 prochaines années.





Les nouveaux ateliers de l'Agence routière départementale (Gap Patac)



Le pôle de service à la population du Guillestrois

Le 18 septembre 2023, le président du Département a procédé à la pose symbolique de la première pierre du bâtiment devant accueillir le futur pôle de service à la population du Guillestrois-Queyras. La construction de ce bâtiment est une opération significative pour le canton, qui se verra doté à l'issue de l'opération d'une structure regroupant une Maison pluriprofessionnelle de santé, la Maison France service, le Service communautaire à la population et la Maison des solidarités du Département. Cette opération d'un montant de 6 M€, dont la maîtrise d'ouvrage unique a été déléguée au Département, est portée financièrement par la communauté de communes à hauteur de 85 % et par le Département à hauteur de 15 %.

Livraison des bâtiments du site de Patac

2023 a vu la fin des travaux de réhabilitation des bâtiments du site de Patac à Gap, Agence routière départementale et Antenne technique de Gap. Ce chantier s'est déroulé en maintenant en permanence l'activité sur le site, ce qui a rendu particulièrement complexe son organisation et son suivi : déménagement de l'atelier, création de stockages, bureaux et vestiaires temporaires, déménagement des bureaux sur les sites distants de l'aérodrome de Tallard et les locaux du site Fangerots.

Pour ce chantier outre les prestations classiques des prestataires, entreprises et équipe de maîtrise d'œuvre, les services du Département, Moyens généraux, Infrastructures numériques, Foncier et immobilier se sont pleinement mobilisés pour assurer le déroulement de l'opération en minimisant les désagréments causés aux occupants. Malgré ces difficultés, les agents évoluent désormais dans des espaces de travail améliorés notamment en termes de confort thermique (50 % d'économie d'énergie).

TERRITOIRES FILIÈRE AIR ET AÉRODROMES

Investissement : Dépenses : 711 150 € / Recettes : 7 300 €
Fonctionnement : Dépenses : 905 806 € / Recettes : 1,4 M€

Chiffres clés

- 39 473 mouvements sur l'aérodrome de Gap-Tallard
- 9 384 mouvements sur Mont-Dauphin-Saint-Crépin
- 5 250 mouvements sur Aspres-sur-Buëch
- 658 715 litres de carburants vendus (JET AS, AVGAS 100LL et UL91)



Aérodrome départemental de Gap-Tallard

Une activité en baisse

La reprise esquissée en 2022 ne s'est pas poursuivie en 2023. On constate globalement une baisse d'activité avec un nombre de mouvement en baisse de 5,8 %. Il en est de même pour la vente de carburant à -16,7 %. L'inflation et la situation économique actuelle impactent directement le secteur du loisir aérien avec une diminution des vols constatée sur tout le territoire national.

Pérennisation et amélioration des ouvrages

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement, la politique engagée par le Département en matière de travaux de pérennisation et d'amélioration des ouvrages s'est poursuivie avec notamment :

- la réhabilitation des restaurants des aérodromes d'Aspres-sur-Buëch et de Gap-Tallard ;
- la fin des aménagements de valorisation de l'entrée de l'aérodrome de Mont-Dauphin-Saint-Crépin comprenant la pose d'une sculpture au niveau du giratoire de la RN 94 ;
- la livraison et la mise en exploitation de l'ensemble des bâtiments et ombrières tel que prévu par le projet d'aménagement photovoltaïque de la SAS PV Aérodromes ;
- les travaux de viabilisation et de voirie en lien avec le projet photovoltaïque réalisés sur l'ensemble des aérodromes.



©Patrick Domeyne

Préparation du meeting aérien

Le Département, en collaboration avec l'association des usagers de l'aérodrome de Gap-Tallard, organisera une nouvelle manifestation aérienne en 2024. Le travail préparatoire à un événement d'une telle envergure (60 000 visiteurs) a débuté en juin 2023 avec la mise en place de groupes de travail thématique permettant de traiter l'ensemble des points clefs de l'évènement et notamment :

- la question de la mobilité (transport, parking, circulation...);
- la sûreté (plan vigipirate, filtrage, sécurité des personnes...);
- le secours à personne ;
- la communication (plan de communication, application dédiée, site internet) ;
- la logistique (restauration...);
- le programme de la manifestation avec notamment la présence de la Patrouille de France.

Cette manifestation contribue à la promotion de l'aéronautique haut-alpine, secteur d'excellence, à l'échelle régionale voire nationale.



LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL VÉTÉRINAIRE ET D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Dépenses d'investissement : 79 168 €

Dépenses de fonctionnement : 1,8 M€

Recettes : 1,2 M€

Dotation pour les missions de service public : 666 707 €

Chiffres clés

- Hydrologie : 911 analyses de recherche de Legionella, 189 analyses de bactériologie, 6 800 analyses de chimie des eaux
- Hygiène alimentaire : 4 137 dossiers représentant 32 911 analyses, 20 jours de formation professionnelle certifiée Qualiopi représentant 108 stagiaires
- Service laitier : 132 513 analyses dont 32 096 pour le paiement du lait à la qualité et 100 417 pour les Chambres d'agriculture de la région Paca
- Santé animale : 51 040 analyses sérologiques, 11 000 PCR

Les rencontres nationales de la santé publique vétérinaire

Les rencontres nationales de la santé publique vétérinaire organisées par l'Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses (Adilva) se sont déroulées les 10 et 11 octobre 2023 à Chorges. Ce temps d'échange a été l'occasion de traiter de sujets variés comme les différentes épidémies présentes ou proches de notre pays : grippe aviaire, maladie hémorragique épizootique et peste porcine africaine.

Des accréditations renouvelées

Dans le cadre de l'accréditation de son système de management de la qualité, reconnue par le Comité français d'accréditation (Cofrac), le laboratoire vétérinaire a soutenu en 2023 un nouvel audit permettant de renouveler la convention d'accréditation concernant les services d'hydrologie, du laitier et de santé animale. Une telle accréditation permet de maintenir les agréments ministériels attribués par les services de l'État pour la réalisation des analyses officielles et de garantir à ses usagers un service à haut niveau de fiabilité.

Le service laitier a aussi été audité avec succès par le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL) lui permettant de maintenir ses accréditations pour ses analyses.



La peste porcine africaine sous surveillance

Dans la continuité de l'année 2022, le laboratoire a participé à la veille sanitaire concernant la peste porcine africaine (PPA). Ce virus touche uniquement les porcs et sangliers et entraîne dans la grande majorité des cas la mort de l'animal infecté. Les contaminations se font par contacts directs entre les animaux ou par dissémination du virus par un tiers, comme un humain avec la présence du virus sur ses vêtements ou dans une viande contaminée se retrouvant dans les ordures ménagères. Actuellement la France est dite « indemne », c'est-à-dire qu'aucun cas de PPA n'a été mis en évidence sur le territoire. Cette maladie s'est fortement propagée à l'est du continent européen et chez nos voisins italiens. Un foyer de contamination se trouve d'ailleurs aux portes de notre région à environ 50 kilomètres de la frontière. Le laboratoire participe activement à la surveillance de l'évolution géographique de la maladie.

CULTURE ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Chiffres clés

- 1 719 documents communiqués sur le site temporaire
- 10 000 articles reconditionnés
- 55 489 pages ou images numérisées
- 42 prêts d'expositions sur le territoire



Valoriser le territoire par les Archives

Les Archives ont continué cette année, malgré leurs travaux, de faire vivre une offre culturelle sur le territoire. De juillet à octobre, la nouvelle exposition « Habiter la montagne » a investi les murs de l'Arsenal et de l'enceinte de Mont-Dauphin, dans le cadre d'une convention avec le Centre des monuments nationaux. Valorisant l'habitat rural et montagnard de Lagrand à La Grave, cette exposition a été enrichie de contenus numériques accessibles sur l'application Patrimoine Hautes-Alpes.

Le retour des archives se prépare

2023 a été marquée par la préparation du transfert des archives vers le bâtiment réhabilité. Cela a commencé par l'élaboration d'un plan d'implantation des fonds, consistant à attribuer une localisation précise aux 14 km linéaires d'archives, actuellement répartis sur 4 sites distincts. De nombreux paramètres ont été conjugués pour améliorer les conditions de conservation des fonds dans le nouveau bâtiment, tout en facilitant quotidiennement la communication des archives aux lecteurs. Ce travail a été suivi d'une préparation matérielle minutieuse des archives, qui présentent des degrés d'empoussièrement et de fragilité très hétérogènes. Les fonds les plus fragiles ou sensibles ont été dépoussiérés et reconditionnés (mise en boîte, chemisage, etc.) par les agents des Archives départementales, tandis que le traitement des fonds les plus volumineux a été confié à un prestataire spécialisé. Les deux opérations permettent d'envisager le déménagement des archives dans des conditions optimales.



Vers un nouveau lieu culturel

« Les Archives se la racontent » est un projet de service qui accompagne la transformation des Archives départementales. Lancé en 2021, ce projet a trouvé son rythme de croisière en cette année 2023. L'un de ses objectifs : tisser des liens avec les acteurs sociaux, éducatifs et culturels du quartier pour mieux y insérer les Archives parmi l'offre culturelle de proximité. L'année 2023 a notamment permis de concrétiser plusieurs partenariats avec deux établissements scolaires gapençais et le centre social de Saint-Mens.

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Dépenses de fonctionnement : 343 882 €

Chiffres clés

- 89 bibliothèques
- 191 319 documents proposés au prêt
 - 494 309 prêts (2022)
- 21 550 emprunteurs actifs (2022)
 - 282 343 visites (2022)

La nouvelle médiathèque de Saint-Bonnet



La nouvelle médiathèque de Saint-Bonnet

Après 5 ans de travail sur le projet, la médiathèque de Saint-Bonnet a ouvert ses portes fin 2023. L'aide financière du Département et l'accompagnement de sa Bibliothèque départementale ont été déterminants pour faire de cet équipement une réussite dont le rayonnement s'étend dans tout le Champsaur. Dotée d'une surface de près de 350 m² et d'horaires élargis (27 heures), son offre gratuite s'est considérablement accrue avec 9 000 références (livres, DVD, jeux, etc.). Le succès est là avec 1000 abonnés et plus de 150 passages chaque jour.

Le dispositif « Constellations »

Du 22 mars au 12 mai 2023, la Bibliothèque départementale a organisé un événement littéraire d'envergure qui a permis d'impliquer 10 bibliothèques des Hautes-Alpes. L'auteure invitée, Gaëlle Josse, avait aussi carte blanche pour convier d'autres auteurs ou artistes.

19 événements ont ainsi été programmés : rencontres avec des auteurs, ateliers d'écriture, lectures musicales, concerts, etc. Cet événement a été très apprécié des bibliothèques participantes et a trouvé son public avec 234 participants.



« Premières pages » dans les Hautes-Alpes

En 2023, la Bibliothèque départementale a continué de proposer toute une série d'actions dans le cadre du programme « Premières pages » qui vise à sensibiliser les bébés au livre. Parmi les nouveautés de cette année, il faut noter l'organisation d'une formation pour les personnels des Maisons des solidarités, l'accueil de l'auteure-illustratrice Liuna Virardi dans 5 bibliothèques du Champsaur et l'organisation d'une conférence sur le thème du développement du tout-petit à l'ère du numérique à l'occasion de la Semaine internationale des droits des enfants.



2023, c'est aussi

La Bibliothèque départementale œuvre au développement de la lecture publique et apporte son appui à des collectivités qui sans elle ne bénéficieraient d'aucun service de lecture, ou d'un service de moindre qualité. Elle constitue des collections de documents sur tous supports (livres, DVD, livres lus) et sur tous les sujets, qu'elle prête aux bibliothèques du département par l'intermédiaire des bibliobus, vidéobus et navettes. Elle professionnalise et accompagne près de 400 bibliothécaires du département. Elle mutualise des ressources pour son réseau, notamment en portant un logiciel-métier (pour 38 bibliothèques en 2023), un catalogue en ligne (bibliotheques.hautes-alpes.fr) et une bibliothèque numérique (culturicimes.fr). Elle est actrice de l'inclusion numérique grâce à son offre de matériel, à son catalogue d'ateliers (proposés par le médiateur numérique et les partenaires locaux) et à la médiation d'un conseiller numérique.

CULTURE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE RESSOURCES DES ARTS

Dépenses de fonctionnement : 1,4 M€

Chiffres clés

- 280 spectateurs en moyenne par concert au château de Montmaur
- 220 participants au Bal Trad
- 34 jours de formation proposés



Concerts au château de Montmaur

Compte tenu du succès des concerts des années précédentes proposés dans le cadre de la saison culturelle au château de Montmaur, les événements se sont déroulés dans un espace plus vaste : le jardin du château. La programmation axée autour des musiques du monde a été élargie au jazz et au blues. La fréquentation a doublé. Parallèlement, des expositions ont été proposées dans les salles. Deux artistes haut-alpines ont exposé leurs œuvres créées dans le cadre du dispositif « aide à la création et social » avec des femmes tchéchènes habitant à Gap.

Aide aux associations

Le budget alloué aux subventions des associations culturelles et aux collectivités est en augmentation. Les demandes sont de plus en plus nombreuses et des projets ambitieux se profilent, quand d'autres structures sont en difficulté du fait de la situation économique.



Master classes SDEA

Le Département organise les évaluations de fin de cycle pour les élèves des écoles de musique, danse, théâtre. Ces évaluations ont évolué. Ainsi, la fin de premier cycle prend la forme d'une master classe pour chaque élève. Les pédagogues invités, spécialistes de la discipline de l'élève, ont pour objectif de donner des pistes d'évolution, dans un esprit constructif. Les master classes s'inscrivent dans une évaluation plus globale, adossées à des prestations publiques. Le Département fait partie des précurseurs dans ce mode d'évaluation.

Les formations : du nouveau

Les formations sont désormais programmées sur une année civile et non plus sur une année scolaire. Cela permet à chaque participant d'anticiper les formations souhaitées pour l'automne en amont des préoccupations de la rentrée scolaire. Les formations ayant pour thématique le lien entre culture et social répondent à une demande et des préoccupations grandissantes. Elles sont régulièrement complètes et facilitent l'interconnaissance entre deux milieux qui se croisent.

MUSÉE MUSÉUM DÉPARTEMENTAL

Dépenses de fonctionnement : 133 000 €

Chiffres clés

- 9 623 visiteurs accueillis dans et hors les murs du musée
 - + 40% de fréquentation par rapport à 2022
- 4 nouvelles expositions temporaires et permanentes
 - 11 750 biens culturels récolés



Journées européennes du patrimoine

Le Musée muséum départemental a célébré les Journées européennes du patrimoine consacrées au patrimoine vivant à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention sur le patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Cette thématique rappelle le rôle essentiel du musée dans la transmission générationnelle des histoires, mémoires et pratiques du territoire haut-alpin. Des professionnels ont incarné les différentes facettes de la conservation et de la transmission de ces patrimoines vivants, de l'artisanat à la biodiversité, auprès de 518 personnes.



Exposition *Fort des confins*

Le musée a accueilli *Fort des confins*, une exposition de photographies signées Michel Eisenlohr consacrée aux forts alpins du Briançonnais, de l'Ubaye et de la Roya Bévéra. Au fil des saisons, apparaissent et disparaissent des architectures militaires nichées au cœur de paysages alpins exceptionnels, et évoquent les traces laissées par leurs occupants. L'exposition a été rythmée d'actions culturelles qui ont exploré les sources d'inspiration de l'artiste, l'histoire militaire des Alpes du Sud ou encore la création littéraire avec l'association Litera 05.



Opération de régie

Dans les coulisses du musée : des opérations de manutention spécialisée ont été menées avec la société LP Art. Les transporteurs ont accompagné l'équipe technique du musée pour déplacer plusieurs biens volumineux dans l'objectif de réaménager un parcours de visite plus clair. Résultat : un cheval a été mis en réserve, des tableaux grand format en sont sortis, des sarcophages ont été déplacés pour donner vie à plusieurs espaces permanents « Sacré Dauphiné ! », « Le vivant des Hautes-Alpes et d'ailleurs » au sous-sol, et un nouvel accrochage de la salle Lesdiguières.

JEUNESSE ÉDUCATION

Dépenses d'investissement : 64 400 €
(achats de matériels et mobiliers des collèges)

Dépenses de fonctionnement : 2,7 M€ en dotations globales de fonctionnement des collèges et 353 166 € pour les actions pédagogiques (collèges, associations et communes)

Chiffres clés

- 5 872 collégiens dans les 14 collèges publics
- 4 800 élèves demi-pensionnaires
- 126 agents techniques mis à disposition par le Département
- 52 % de l'approvisionnement est en produits frais dont 38 % de produits locaux et 14 % de produits bio
- Aide à l'éducation : 78 820 € pour 474 familles



Faire face aux effets de la crise énergétique

Le Département a souhaité accompagner les établissements dont il a la charge pour faire face aux effets de la crise, notamment l'augmentation importante des tarifs des énergies (gaz et électricité en particulier). Ainsi les collèges ont pu bénéficier d'une aide financière complémentaire représentant au total un budget supplémentaire de 184 500 €.

L'accompagnement régulier des établissements et le calcul au plus juste des montants des dotations initiales ont permis de limiter les difficultés financières et d'anticiper les effets de la crise.

Afin de prévenir le gaspillage et la maîtrise de la consommation de l'eau, le Département expérimente des techniques de nettoyage. C'est le cas de l'entretien à l'eau ozonée qui permet, pour un collège, de limiter la consommation de produits d'entretien d'environ 120 litres par an pour l'entretien de l'espace de restauration (sol et matériel).



Partenariat avec le réseau Canopé

Un partenariat est noué depuis plusieurs années avec le réseau Canopé, opérateur du ministère de l'Éducation nationale dont la mission est la formation toute au long de la vie et qui œuvre pour le développement d'actions de développement durable. Une aide financière a été allouée pour l'organisation du forum des éco délégués des collèges. À l'automne, celui-ci a réuni les élèves autour de conférences d'échanges et d'ateliers avec des professionnels sur les sujets tels que le changement climatique, l'environnement, le gaspillage, les mobilités douces.

Prévention des risques au travail

Le Département met l'accent sur le bien-être au travail et la prévention des risques liés à certains métiers. À ce titre, les agents des collèges sont équipés de matériels ergonomiques et des travaux d'aménagement de leur environnement de travail ont été entrepris. Avec un budget de 40 000 €, le Département a pu doter les établissements de chaises en restauration plus légères, de chariots de ménage adaptés aux postures ainsi que de chariots à hauteur constante pour le rangement de la vaisselle.

JEUNESSE

Dépenses de fonctionnement : 395 000 €

Chiffres clés

- 230 856 € attribués aux centres sociaux
- 86 500 € attribués aux associations dans le domaine de la jeunesse
- 34 500 € attribués aux Maisons de la jeunesse et de la culture
- 1 800 participants à l'évènement jeunesse « Cultures en stock »



Cultures en stock

L'évènement qui permet aux jeunes Haut-Alpins de s'adonner à différentes activités sportives, culturelles et ludiques : escalade, biathlon, roller freestyle, graff, manga, espace numérique, roller party... a poursuivi sa mue. Une programmation sur le temps des vacances de la Toussaint, une plus grande tranche d'âge ciblée, de 6 à 16 ans, mais aussi davantage d'ouverture à la famille ont été mises en œuvre. Succès au rendez-vous avec une participation record de 1 800 participants à cette édition 2023 sur l'ensemble du territoire.

L'appel à projets des jeunes Haut-Alpins

Le Département accompagne les initiatives portées par des jeunes de 11 à 17 ans leur permettant de s'engager, s'éveiller et prendre confiance en eux. En 2023, 9 projets collectifs tournés vers la découverte culturelle, l'aide humanitaire, l'environnement, l'intergénérationnel ont été accompagnés financièrement. Cet appel à projets est mené en partenariat avec la Caisse commune de sécurité sociale et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'État.

La Nuit de l'orientation

Le Département a été partenaire de la 1^{ère} édition de la Nuit de l'orientation, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes. Un évènement destiné aux collégiens, lycéens et plus généralement aux jeunes jusqu'à 25 ans, consacré à la découverte des métiers. Dans un même lieu, les visiteurs pouvaient trouver un espace speed dating des métiers, un volet conseil individualisé en orientation, un espace multimédia et un espace de conférences. Une attente forte des jeunes et de leurs familles sur ce sujet, à la vue des 1 320 visiteurs accueillis.

Les Assises de la jeunesse

Dans le cadre de sa politique volontariste, le Département a organisé en 2023 les premières Assises de la jeunesse. Une journée thématique qui avait pour but de présenter le plan d'actions jeunesse adopté par l'Assemblée départementale en décembre 2022 et évoquer sa mise en œuvre avec l'ensemble des acteurs œuvrant pour la jeunesse : services de l'État, Éducation nationale, services du Département, des collectivités locales, associations... Une centaine de personnes a ainsi participé sur les thèmes des 15 fiches-actions du plan Jeunesse. Un tel rendez-vous annuel, facilitant les échanges et la connaissance entre les acteurs est un objectif partagé par tous et devrait être reconduit en 2024.

SPORT GRANDS ÉVÉNEMENTS

Dépense d'investissement : 333 063 €
pour les Centres de préparation aux Jeux

Chiffres clés

- 5 000 € pour la coupe de France de kayak cross
- 35 000 € pour le Mondial de l'escalade
- 15 000 € pour la coupe de France de VTT



Mondial de l'escalade à Briançon

Coupe de France de kayak cross

Le 10 et 11 juin s'est déroulée une manche de la coupe de France de kayak cross sur le stade d'eau vive de l'Argentière-la-Bessée, labellisé « Centre de préparation aux Jeux - Paris 2024 ». Cette nouvelle discipline olympique pour Paris 2024 a réuni 100 compétiteurs de niveau national. Les frères Adisson, Gaël et Tanguy, du club de canoë kayak des Écrins, respectivement champion du monde U23 et champion d'Europe par équipe U18, ambassadeurs « Terre de Jeux » du Département, étaient présents pour cette compétition.

Coupe de France de VTT cross-country

C'est une magnifique étape de la coupe de France de VTT cross-country que la station de Puy-Saint-Vincent a offert au public et au plus de 1 000 compétiteurs engagés les 7, 8 et 9 juillet. Le tracé montagnard proposé dans le somptueux paysage du Pays des Écrins pour cette 4^e manche de la coupe de France a été sélectif mais a délivré un inoubliable spectacle aux milliers de spectateurs venus observer les athlètes. Le cross-country est la seule épreuve olympique en VTT.

Inauguration des Centres de préparation aux Jeux

En plus du label « Terre de Jeux », le Département a également été labellisé « Centre de préparation aux Jeux - Paris 2024 » pour 3 disciplines olympiques : l'escalade à Briançon, le VTT à Montgenèvre et le canoë kayak à l'Argentière-la-Bessée. À ce titre, il a participé financièrement à la construction de nouveaux équipements avec un double objectif : accueillir dans d'excellentes conditions techniques les athlètes préparant les JO de Paris 2024, et permettre à l'avenir d'accueillir des compétitions d'envergure nationale et internationale. Ainsi, la rampe de lancement de kayak cross du stade d'eau vive de l'Argentière-la-Bessée a été inaugurée le 10 juin lors de la coupe de France, le tracé VTT les 1^{er} et 2 juillet à Montgenèvre et le nouveau mur d'escalade à Briançon le 13 juillet dans le cadre du Mondial de l'escalade.



Mondial de l'escalade

L'étape de la Coupe du monde IFSC de difficulté s'est tenue les 14 et 15 juillet à Briançon. Près de 300 athlètes hommes et femmes, de tous les continents, sont venus se confronter sur le nouveau mur, offrant un spectacle exceptionnel au plus de 15 000 spectateurs rassemblés pour l'occasion. Ce nouvel équipement, cofinancé par le Département dans le cadre des Centres de préparation aux Jeux, permettra à l'avenir d'accueillir de nombreux événements d'envergure internationale, dans les disciplines de difficulté mais aussi de vitesse.

Dépenses de fonctionnement : 1,3 M€

Chiffres clés

- 312 000 € attribués au sport de haut-niveau
- 71 600 € attribués aux athlètes de haut-niveau
 - 267 600 € pour le soutien des clubs locaux
- 264 250 € pour le soutien des comités départementaux
 - 376 450 € pour le soutien aux évènements sportifs



Soutien aux sports de haut-niveau

Le Département a consacré 383 600 € au développement de la pratique du sport de haut-niveau. Il soutient 5 clubs amateurs évoluant à un niveau régional ou national, ainsi que 2 clubs de hockey professionnels évoluant en ligue Magnus.

Il apporte également son soutien à 94 athlètes haut-alpins figurant sur les listes ministérielles. Ces aides sont indispensables pour ces athlètes, le plus souvent mineurs, qui doivent faire face à des frais importants pour pouvoir participer aux compétitions.

Le sport pour tous

267 600 € d'aides ont été attribuées à 153 clubs locaux pour favoriser l'accès au sport à tous les haut-alpins. Ces clubs sont le cœur du sport local au sein du maillage sportif territorial. 376 450 € ont été attribués pour le soutien aux évènements sportifs, en dehors des grands évènements. Le Département s'engage aux côtés des organisateurs pour faire vivre les territoires. Les évènements sportifs contribuent au développement de la pratique sportive, à l'animation et l'attractivité des Hautes-Alpes.

Soutien aux comités sportifs

39 comités sportifs départementaux ont bénéficié de 264 250 € d'aides. Il s'agit d'une aide au fonctionnement leur permettant de répondre à leurs missions et obligations fédérales. Les comités contribuent notamment à la mise en œuvre de la politique fédérale sur le territoire départemental et reçoivent délégation de leur fédération pour exercer leurs missions dans le domaine des formations, des organisations de compétitions, de la réglementation sportive, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Le Département et les sportifs de haut-niveau

Au-delà de l'aide financière annuelle accordée aux sportifs de haut-niveau, le Département, à travers les labels « Terre de Jeux » et « Centre de préparation aux Jeux », a pour ambition de mettre en valeur les bonnes pratiques sportives sur son territoire et d'inciter les Hauts-Alpins à mettre encore plus de sport dans leur quotidien. À ce titre, le projet « Ambassadeurs Terre de Jeux Hautes-Alpes » a été mis en œuvre pour accompagner dans les meilleures conditions possibles les athlètes à fort potentiel représentant à la fois les Centres de préparation aux Jeux haut-alpins et plus généralement l'ensemble des sports olympiques de notre territoire. 12 ambassadeurs ont été identifiés pour valoriser le terrain de jeux exceptionnel que sont les Hautes-Alpes.

RESSOURCES NUMÉRIQUE ET USAGES

Dépenses d'investissement : 2,6 M€
Dépenses de fonctionnement : 1,9 M€

Chiffres clés

- 572 772 imprimés réalisés par la reprographie (+46 % par rapport à 2022)
- 5,4 millions de courriels échangés
- 39 650 visioconférences « Teams » organisées
- 2 700 PC en service dont 1 900 dans les collèges
- 1 269 tablettes déployées dont 1 140 dans les collèges
- 5 510 demandes d'intervention et 657 tickets traités pour les collèges
- 11 serveurs physiques et 111 machines virtuelles auxquels s'ajoutent 21 serveurs et 153 machines virtuelles pour les collèges



Neo, l'espace numérique de travail des collègues

Dans le cadre des obligations de la loi Peillon, le Département a déployé l'espace numérique de travail (ENT) Neo dans tous les collèges à la rentrée 2023. Cet espace numérique est adapté aux besoins des élèves, des parents et de la communauté éducative. Il est sécurisé et facilite les échanges, la collaboration et le partage de ressources pédagogiques, favorisant ainsi l'apprentissage personnalisé et l'autonomie des élèves. Le choix de Neo résulte d'une concertation étroite avec les établissements et le rectorat, garantissant une adhésion forte de tous. Grâce à cette collaboration réussie, l'ENT Neo améliore les conditions d'apprentissage et témoigne de l'engagement commun en faveur de la réussite éducative et de l'innovation numérique.

Cybersécurité

Le Département a entamé les actions consécutives à la définition de sa stratégie cyber avec le lancement d'un chantier majeur de refonte des infrastructures visant à réduire la surface d'exposition des données personnelles des usagers et des agents. Pour renforcer la confiance dans les services publics numériques, le Département s'est préparé à gérer une crise cyber via des mesures techniques et organisationnelles. Il a notamment développé des fiches réflexes recensant les actions techniques à mener pour répondre rapidement aux cyberattaques. Afin de prévenir au mieux les menaces informatiques, le Département forme l'ensemble de ses agents à travers des ateliers, des conférences et des parcours en ligne.

Fiabilité et performance des infrastructures

Dans un contexte de menaces informatiques croissantes, la fiabilisation du système d'information est un enjeu majeur pour la collectivité. Il s'agit de construire des systèmes de confiance sur lesquels bâtir une transformation numérique durable. La sécurité a été renforcée par des mesures comme le déploiement d'une boucle de fibre optique pour améliorer la fiabilité du réseau entre les sites de Gap, la mise en place d'un stockage hors-ligne pour lutter contre les rançongiciels et garantir l'intégrité et la disponibilité des données. La collectivité a également déployé des technologies dopées à l'intelligence artificielle pour détecter et répondre aux menaces en temps réel sur les PC. Certaines verront le jour en 2024 comme la segmentation du réseau afin de limiter la propagation d'attaques ou l'authentification unique qui simplifie l'accès aux services en réduisant les risques liés au vol d'identifiants.



Le Département équipe les collèges en matériel informatique

Développement numérique

Le déploiement de la fibre optique s'est poursuivi avec plus de 120 000 logements et locaux professionnels éligibles à un abonnement fibre optique à fin décembre 2023, soit 85% du total à rendre éligible. Les opérateurs Orange et XP Fibre restent mobilisés pour poursuivre leurs chantiers respectivement sur la ville de Gap et le reste du territoire, où 6 communes restent en attente de déploiement.

La couverture mobile 4G est également en constante amélioration dans le cadre du programme New Deal, avec plus de 65 sites mobiles programmés dont une quarantaine déjà en service répartis sur l'ensemble du territoire. Plus d'un site de téléphonie mobile sur quatre est aujourd'hui issu de ce programme, une proportion qui va encore s'accroître dans les années à venir.

Protection des données

Le Département traite un grand nombre de données à caractère personnel. La mission déléguée à la Protection des données aide les services à préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de ces informations sensibles. Ainsi, le délégué à la protection des données conseille, sensibilise et accompagne les parties prenantes pour prendre toutes les mesures nécessaires visant à réduire les risques pouvant peser sur les droits et libertés individuelles des personnes concernées et à respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD).

2023, c'est aussi...

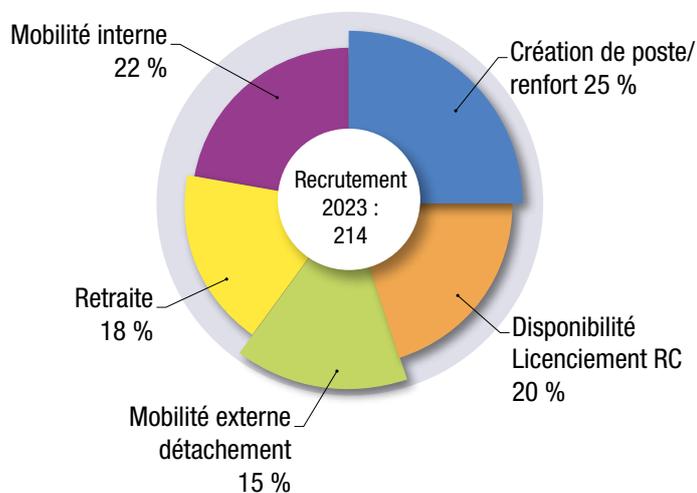
- Intégration d'un outil de statistiques (Matomo) dans les applications web, pour être en conformité avec la Cnil ;
- Déploiement d'une solution de gestion des arrêtés de voirie (Littérialis), en lien avec le Géo SI Routier ;
- Initialisation d'une gestion électronique de documents (Ged) sociale dans le domaine de l'Aide sociale généralisée et de l'Allocation personnalisée d'autonomie avec reprise de dossiers papier ;
- Engagement dans la stratégie France Numérique Ensemble et mise en place d'une gouvernance territorialisée de l'inclusion numérique ;
- Organisation et accueil d'un salon numérique à destination des seniors en difficulté avec les usages numériques ;
- Accompagnement de collectivités dans les problématiques liées au numérique ;
- Mise en place de liaisons fibre optique permettant la sécurisation des tunnels du Grand Clôt et des Ardoisières ;
- Initialisation de couverture d'une liaison haut débit fibre pour tous les collèges ;
- Sécurisation des liaisons internet des collèges sur de la 4G ;
- Migration de l'ensemble des collèges vers l'infrastructure centralisée du Département ;
- Mise en œuvre d'une couverture wifi dans 5 collèges ;
- Réalisation d'un nouveau marché télécom data, fixe et mobile.



Journée RH en territoire : réunion à l'agence de la cohésion sociale nord dans le cadre de la démarche de prévention des risques psychosociaux

Les agents interrogés sur leurs attentes en matière d'action sociale

L'action sociale fait partie de la politique RH interne à laquelle la collectivité consacre 1 M€ par an (dont 222 239 € d'adhésion au CNAS, attribution de 11 secours, arbre de Noël pour les enfants de 0 à 12 ans...). Au-delà de mesures sectorielles, il est apparu intéressant de recueillir, pour la première fois, l'avis de l'ensemble du personnel au travers d'un questionnaire en ligne sur l'intranet du 14 décembre 2023 au 20 janvier 2024. Le questionnaire a enregistré 520 réponses (53 % des agents). L'analyse du questionnaire guidera la mise en œuvre de nouveaux dispositifs en 2024, au travers d'actions ponctuelles ou de fond.



Motifs de recrutement 2023

Mise en place d'un accueil pour les nouveaux arrivants

Avec un quart des effectifs renouvelé en 2 ans, le Département a souhaité travailler sur le sentiment d'appartenance, la fidélisation des effectifs et faciliter l'intégration des nouveaux agents dans ses services. Parmi les différentes actions qui doivent contribuer au rayonnement de la marque employeur, un temps d'accueil institutionnel est organisé les premiers mardis de chaque mois depuis janvier 2023. Tous les agents nouvellement recrutés y sont invités, quel que soit le mode de recrutement (externe, mutation, détachement ou mobilité interne) et le statut de l'agent recruté (titulaire ou contractuel).

Au programme : ouverture par le président et le directeur général des services, animation assurée par les directions et services ressources (RH, numérique, communication), présentation des spécificités de la fonction publique territoriale, des éléments pratico-pratiques facilitant une bonne prise de poste (présentation de l'intranet, des applications métiers etc). L'occasion également pour les nouveaux collaborateurs de poser des questions et d'obtenir des réponses rapides.

RESSOURCES FINANCES, BUDGET

Dépenses d'investissement : 62,3 M€ (plan pluriannuel d'investissement dont participation à la Sem Hautes-Alpes Énergies)
Dépenses de fonctionnement : 176,6 M€

Chiffres clés

- 79,1 M€ : le résultat global 2023 (73,7 M€ de résultat hors réintégration exceptionnelle du résultat du SMO PACA THD, soit -12 % par rapport à 2022)
- 38,6 M€ : les recettes de droits de mutation à titre onéreux 2023 (-16,1 % par rapport à 2022)
- 242,7 M€ : les recettes de fonctionnement (+ 1,46 % par rapport à 2022)
- 146,4 M€ : l'en-cours de dette au 31/12/2023, représentant une capacité de désendettement de 2,22 ans et un taux d'endettement de 60,35 %



Un nouveau système d'information financier

L'année 2023 a marqué la première année pleine de l'exploitation du nouveau système d'information financier du Département, « Grand Angle ». Après quelques difficultés initiales, inévitables pour un logiciel aussi élaboré, des formations à la fois internes et externes proposées à l'ensemble des équipes leur ont permis de s'approprier les larges capacités de ce nouvel outil.

Grand Angle offre désormais au Département une vision précise et permanente de son plan pluriannuel d'investissement et un suivi budgétaire précis de ses différentes politiques. Cette rigueur s'inscrit dans l'objectif de fiabilisation et d'amélioration des pratiques de la collectivité. Le passage d'un outil purement comptable à un outil de gestion permet également à l'ensemble des collaborateurs non formés à la comptabilité de lire et suivre leurs budgets de façon simple et structurée. Une bonne manière de les sensibiliser aux notions budgétaires et financières.

Un résultat record pour 2022

En juin 2023, le Département délibérait sur les comptes administratifs 2022 et le budget supplémentaire 2023. Pour 2022, un résultat record de 78 M€ lui permet de poursuivre sa stratégie de désendettement, au regard des conditions contraignantes des marchés financiers avec une forte augmentation des taux d'intérêts.

La collectivité a pu dans le même temps accroître le montant de ses investissements avec un abondement de plus de 25 M€ destinée à poursuivre l'exécution de son ambitieux plan pluriannuel d'investissement 2022-2028. Elle a fait face à l'inflation engendrée par un contexte géopolitique instable en maintenant la qualité des services publics et en soutenant l'activité économique de son territoire.

Une direction des Finances réorganisée

Un vote du Conseil départemental au mois de décembre 2023 a entériné la réorganisation de la direction des Finances. Objectif : adapter l'organisation et les compétences des agents des finances aux enjeux budgétaires, comptables et financiers de demain. Cette démarche a notamment permis à la collectivité de s'adapter à la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature « M57 », souhaitée par l'État et qui modifie plusieurs règles comptables et budgétaires. Elle prend également en considération l'évolution de la responsabilité financière des gestionnaires publics avec l'insertion de la notion de « contrôle », jusqu'alors absente dans l'organisation. Enfin, elle ouvre les débats sur la prochaine obligation de certification des comptes des collectivités territoriales, dont le bilan réalisé en mai 2023, dont le gouvernement promet une application à moyen terme.

COMMUNICATION



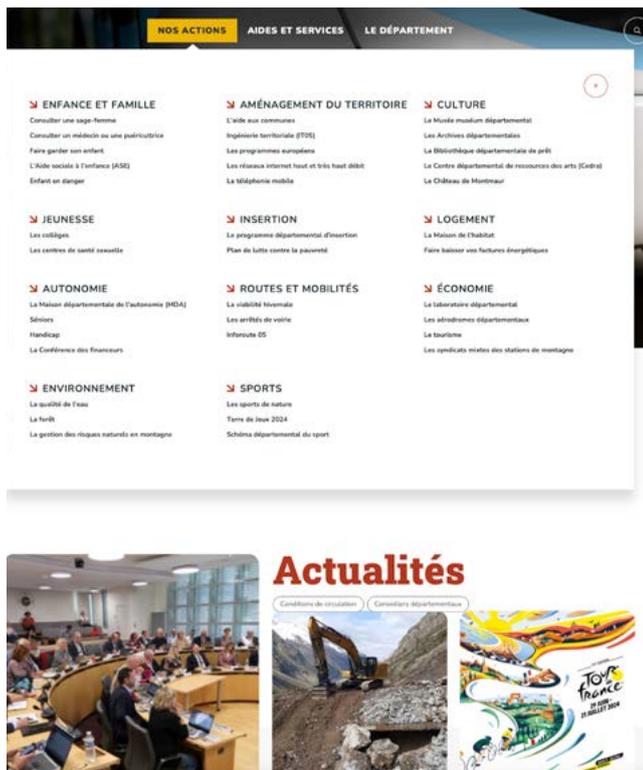
Dépenses de fonctionnement :
360 000 €

Chiffres clés

- site internet hautes-alpes.fr :
203 000 visites
- Chaîne YouTube du Département :
32 000 vues, 23 vidéos et 6 directs diffusés, 1 200 heures de visionnage
- 16 000 abonnés Facebook
- 3 500 abonnés Instagram

Un nouveau site internet

Le site hautes-alpes.fr a fait peau neuve en décembre 2023 sur la base d'un nouveau logiciel. Plus performant que la version précédente, il améliore notamment la sécurité des données. L'occasion également de rajeunir la présentation du site et d'améliorer son accessibilité. Une attention particulière a été portée aux couleurs, aux contrastes et aux polices de caractères. Le menu a été simplifié et l'intitulé des rubriques se veut plus explicite. Les sites du Musée et du Cedra feront en 2024 l'objet des mêmes évolutions.



Une nouvelle charte graphique

Le Département travaillait avec la même charte graphique depuis 2010. Cet ensemble de règles qui construisent l'identité visuelle d'une organisation et sa bonne identification par les usagers devait être renouvelé. Sur cette nouvelle base, le service Communication met à jour, à la demande des services, les plaquettes, affiches et formulaires imprimés, ainsi que les autres supports de communication : banderoles, oriflammes... Le nouveau design est plus épuré avec désormais une couleur unique, le rouge, pour identifier le Département. Un maximum d'espace est laissé à l'illustration et un contour de montagne actualisé isole le logo, qui n'a pas changé, et souligne toujours le caractère montagnard du territoire.



RESSOURCES RELATION CITOYENNE ET MOYENS GÉNÉRAUX

Dépenses d'investissement : 107 363 €
Dépenses de fonctionnement :
242 476 €

Chiffres clés

- 51 100 courriers affranchis
- 40 577 courriers entrants
- 17 393 appels à l'hôtel du Département
- 9 115 visiteurs à l'hôtel du Département
- 2 240 préparations de salles

Un nouveau système de réservation des véhicules

Les véhicules du site Saint-Louis ont été équipés d'un carnet de bord électronique permettant d'optimiser leur utilisation en développant le covoiturage et en proposant la solution la plus écologiquement adaptée à la mission. Ce système, associé à une boîte à clé, sera étendu à d'autres sites.



Maintenance des installations

L'entretien des installations et des espaces verts est assuré par le service, pour la maintenance des équipements (groupe électrogène, défibrillateurs, vélos...) comme pour toutes les demandes de petits travaux des agents de la collectivité : porte qui frotte, éclairage à remplacer... En 2023 le service a traité 419 demandes de travaux.

Préparation des grands événements organisés par le Département

Assises de l'eau, forums, inaugurations... le service RCMG met à disposition les moyens humains et matériels pour la réussite des grands événements. En 2023, il s'est mobilisé pour plus de 75 manifestations en assurant la logistique et le service.

AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS PUBLICS

Chiffres clés

- 58 procédures d'achat lancées dont 14 « formalisées », 36 « adaptées » et 8 sans publicité ni mise en concurrence
- 112 marchés notifiés dont 50 de travaux, 36 de services et 26 de fournitures
- 17 105 heures d'insertion ont été insérées dans les marchés de travaux du Département
- 37 contentieux au total : 15 devant le tribunal pour enfants, 22 dossiers en contentieux général

Mise en place de la nomenclature « achats »

Conçue en juin 2021, sa mise en application avait été retardée d'une année du fait du changement de logiciel de la direction des Finances. En janvier 2023, la nomenclature a été intégrée dans le nouveau système « Grand angle ». Cette nomenclature permet d'identifier et de répertorier toutes les dépenses engagées en investissement et en fonctionnement du Département. Ces dépenses sont décomposées en segment, familles et sous-famille. La nomenclature permet de cartographier les achats et de mettre en place des procédures de contrôle sur la computation des seuils d'achats. Des bilans trimestriels sont effectués. Ce suivi, indispensable à l'instauration de la politique « achats » du Département, s'inscrit dans la durée.

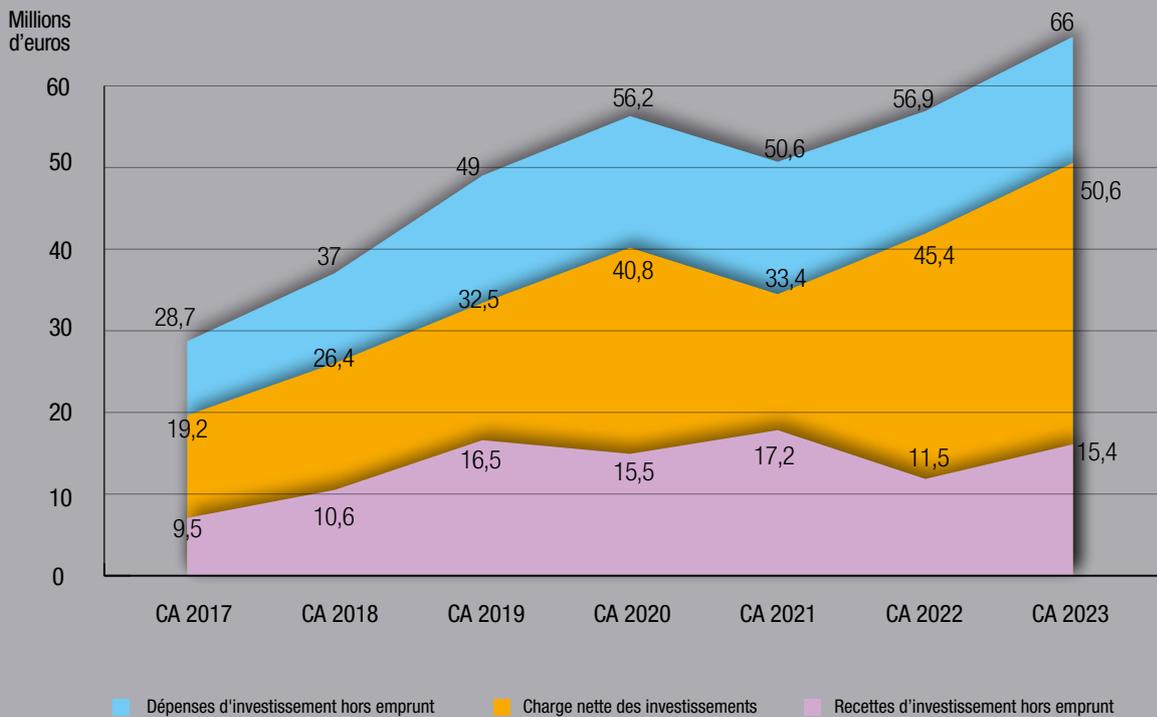
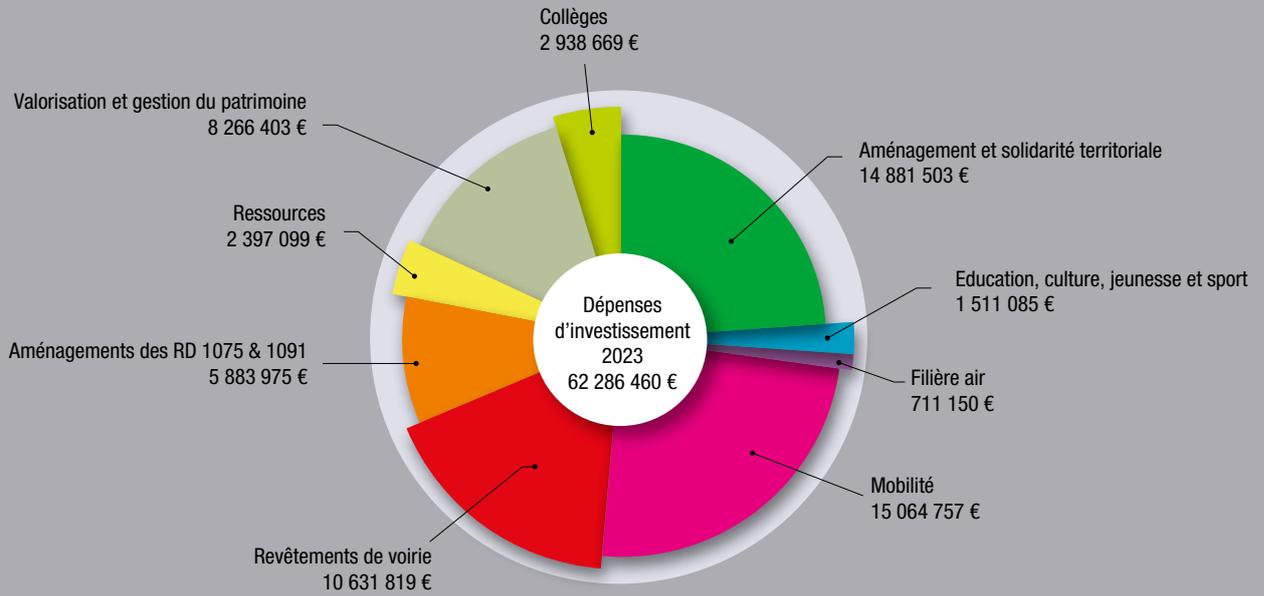
La programmation des achats 2024

Au cours du deuxième semestre, les achats de l'année 2024 ont été programmés par l'ensemble des directions. La direction des Affaires juridiques et des achats publics (Dajap) a été initiatrice et support à cette réalisation en invitant toutes les directions à recenser leurs besoins d'achats en investissement et fonctionnement. À partir de leurs informations, un planning annuel de consultation a été élaboré par la Dajap. Le pilotage de cette programmation est assuré par les gestionnaires. Un bilan, produit tous les deux mois, permet d'identifier les écarts avec les prévisions.

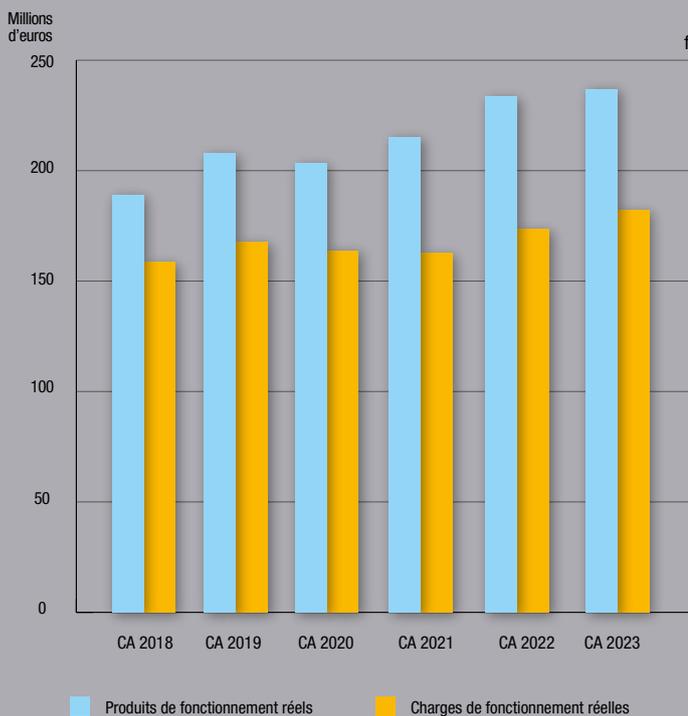
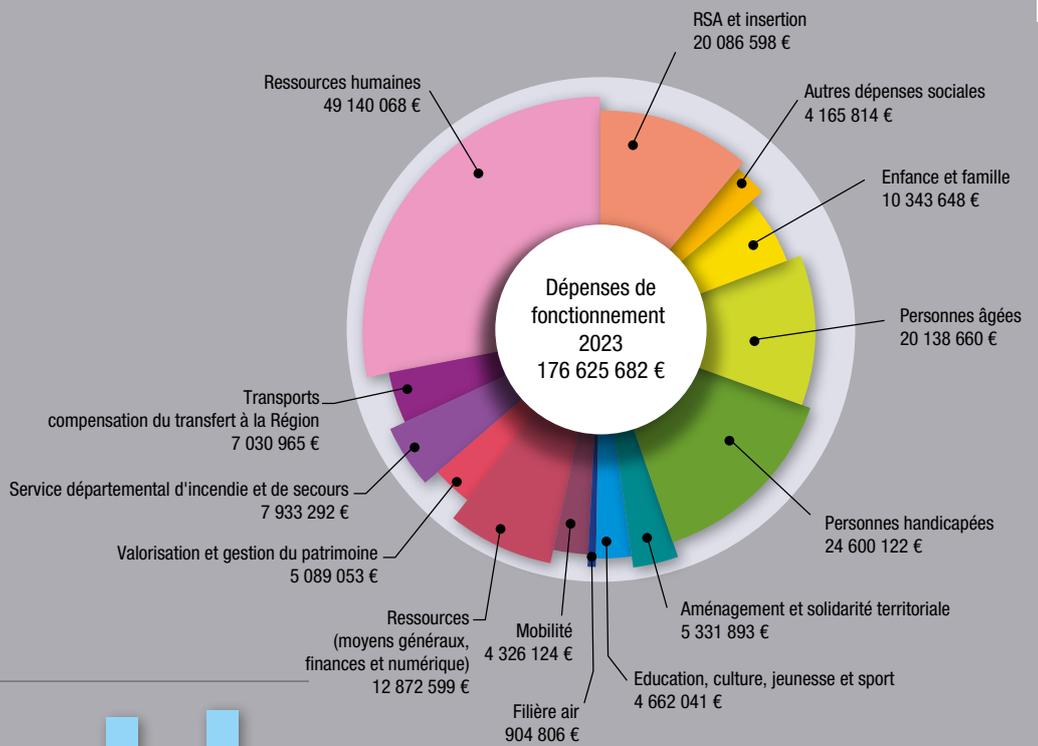
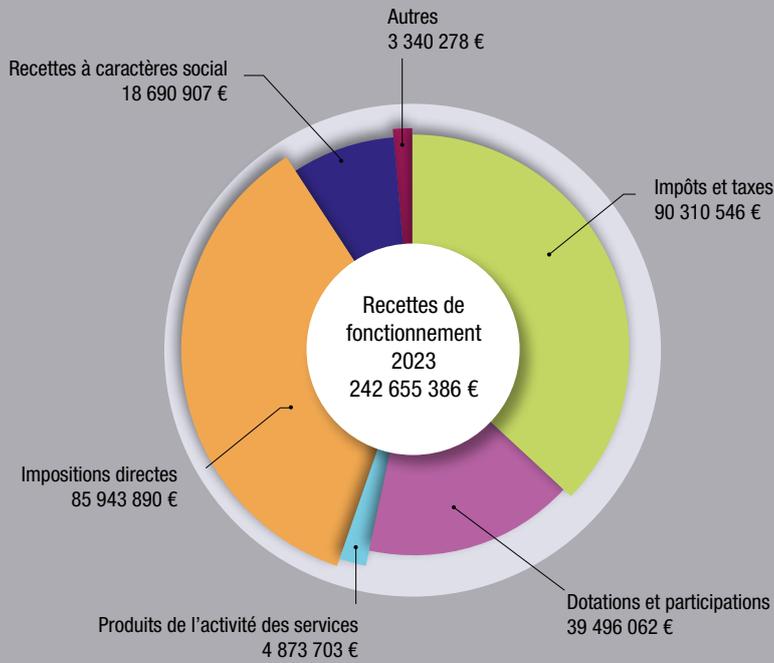
Les assemblées et commissions : une réflexion sur l'évolution des process

La préparation des assemblées et des commissions pourrait être améliorée, notamment en matière de respect des délais. Une démarche projet a été engagée afin d'auditer les process actuels et de proposer des pistes d'amélioration tout en prenant en compte les contraintes inhérentes à la préparation de ces séances.

ANNEXES



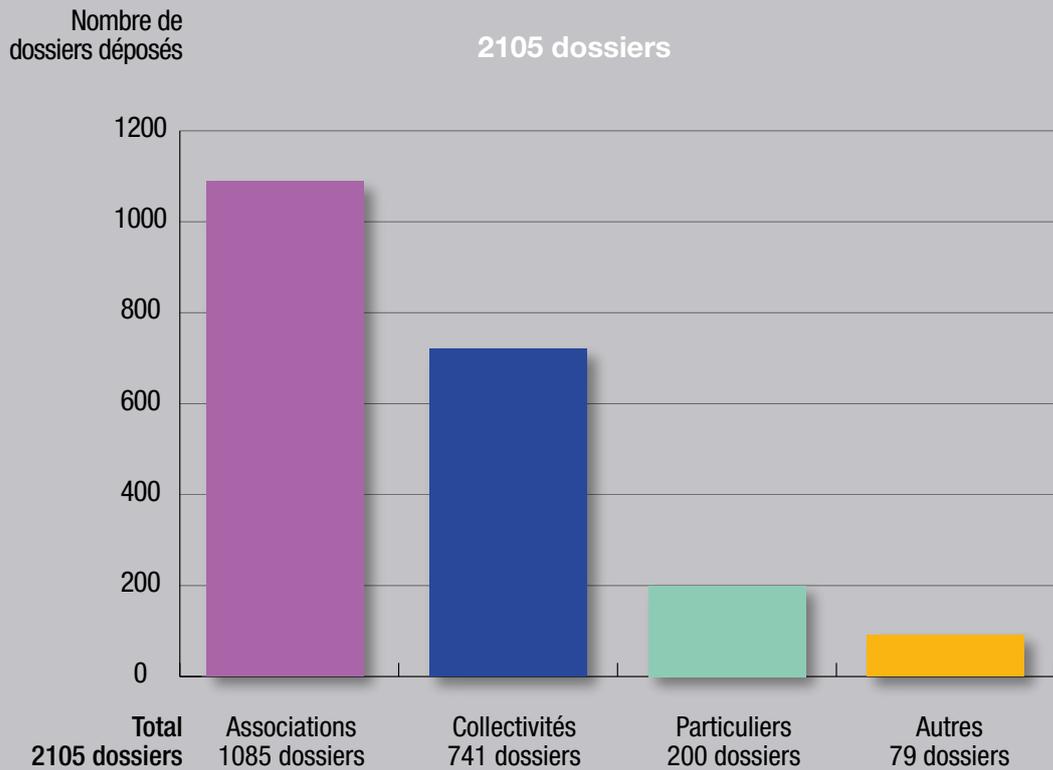
Financement de l'investissement (évolution)



Charges et produits de fonctionnement
 (évolution depuis 2018)

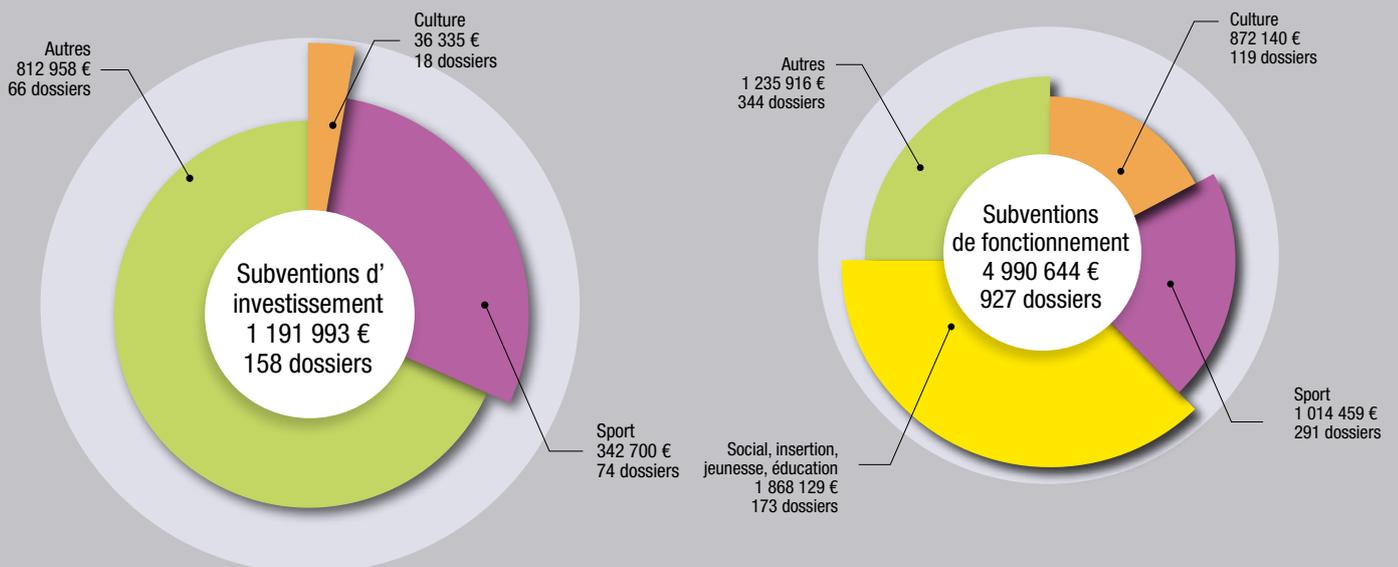
AIDES AUX TIERS

OPÉRATIONS QUI ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION



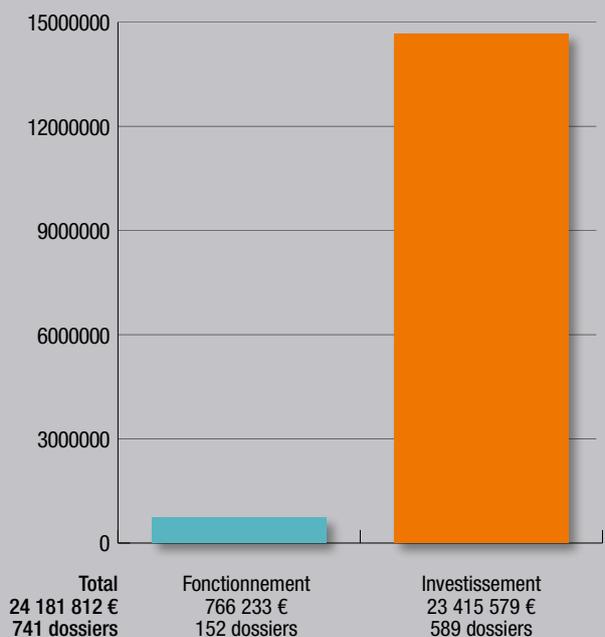
AIDES AUX TIERS

ASSOCIATIONS



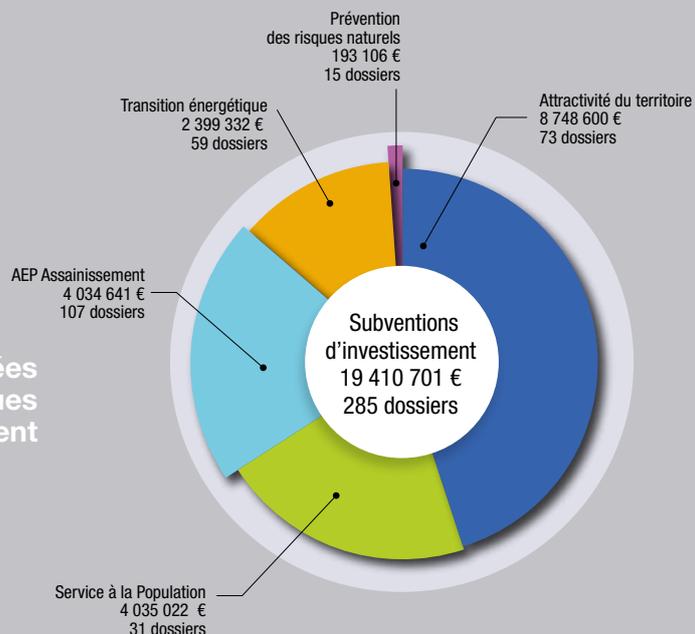
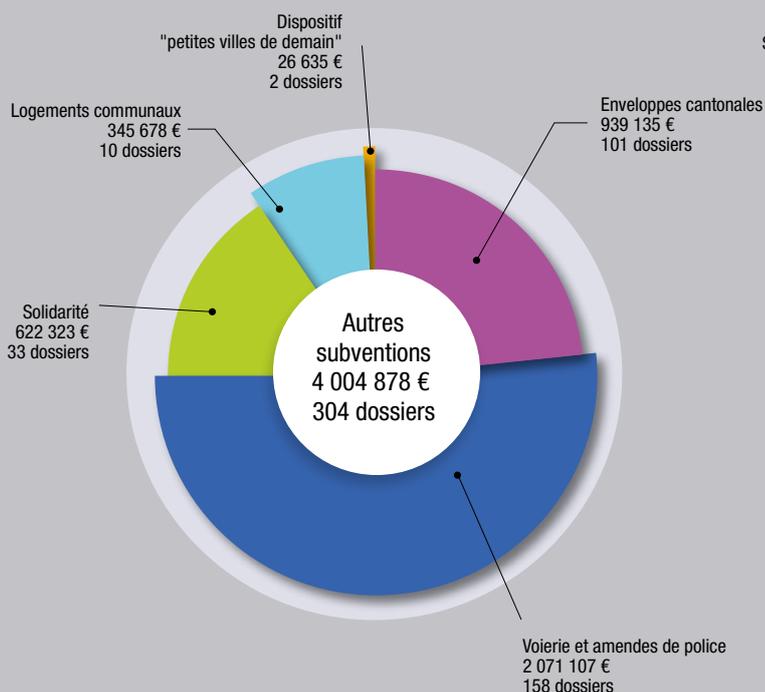
Détail des subventions accordées aux associations selon leur objet

Montants votés



Détail des montants de subventions votés

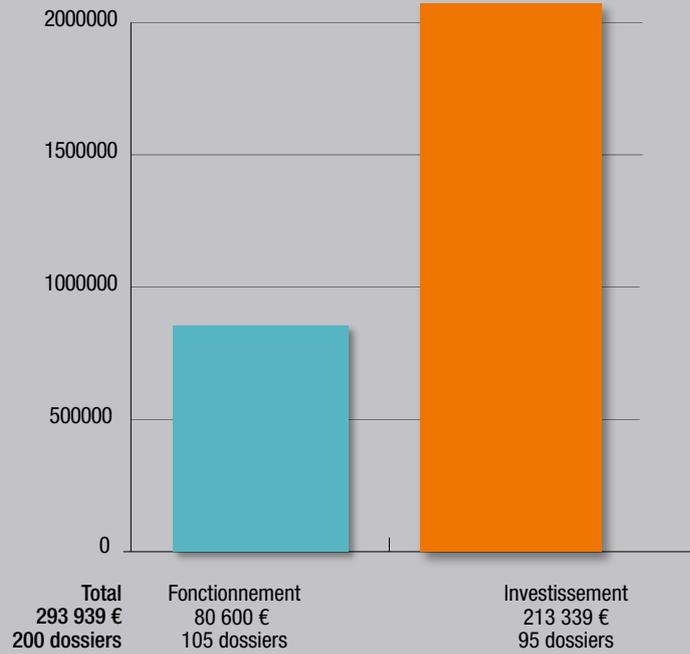
Détail des subventions d'investissement accordées aux collectivités selon les 5 thématiques d'intervention du Département



Autres subventions d'investissement accordées aux collectivités

AIDES AUX TIERS

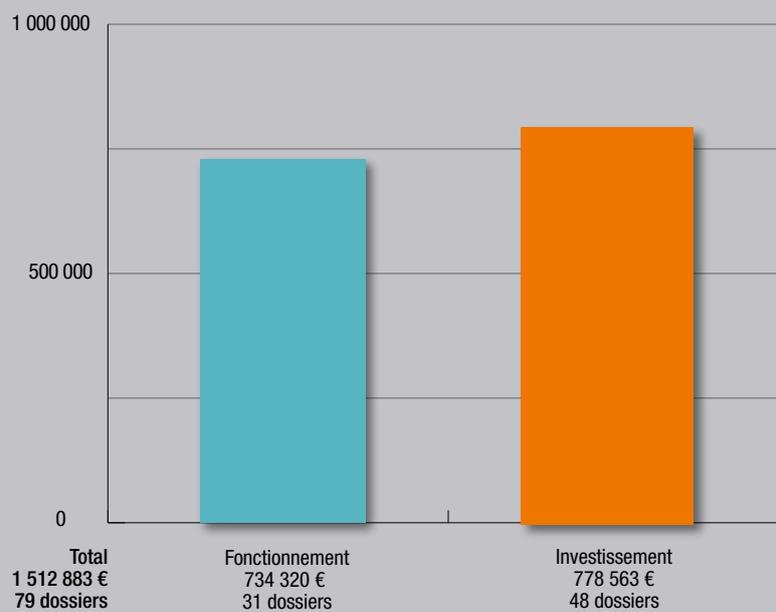
PARTICULIERS



Détail des subventions accordées

AIDES AUX TIERS

AUTRES (entreprises agricoles, forestières...)



Détail des subventions accordées



Hautes-Alpes
le département

Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux - CS 66005
05008 Gap Cedex

Tél. 04 92 40 38 00

[hautes-alpes.fr](https://www.hautes-alpes.fr)

